

# MADAGASCAR REVUE DU PRESSE OCTOBRE 2011

## SOMMAIRE

<b>LA CRISE POLITIQUE .....</b>	<b>1</b>
<b>MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE SIGNEE LE 17 SEPTEMBRE .....</b>	<b>1</b>
▶ Le pouvoir tente de devancer le retour d'une mission de la Troïka de la SADC.....	1
▶ Le pouvoir et les formations qui le soutiennent adoptent un mémorandum de mise en œuvre de la feuille de route.....	4
▶ Les formations signataires de la feuille de route s'invitent à Pretoria .....	5
▶ La Troïka élargit la rencontre de Pretoria à tous les protagonistes.....	5
▶ La Troïka de retour à Madagascar, précédée d'une importante délégation militaire.....	6
▶ Amorce de mise en œuvre de la feuille de route : démission du gouvernement Vital II - Appel à candidatures.....	10
▶ Nomination de Jean Omer Beriziky comme « Premier ministre de consensus » .....	17
<b>MEDIATION MALGACHO-MALGACHE – SOCIETE CIVILE.....</b>	<b>18</b>
<b>CRISE UNIVERSITAIRE .....</b>	<b>19</b>
<b>RELATIONS DIPOMATIQUES – ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....</b>	<b>20</b>
<b>DROITS HUMAINS -GOUVERNANCE .....</b>	<b>21</b>
▶ Déclaration d'Amnesty International à l'issue de sa mission à Madagascar .....	21
▶ Droits des enfants.....	22
▶ Justice – Convention contre la torture, prisonniers politiques.....	23
▶ Santé, sécurité alimentaire.....	23
▶ Médias.....	24
▶ Gouvernance.....	24
<b>ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENT.....</b>	<b>26</b>
▶ QUESTIONS FONCIERES, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT.....	26
▶ Trafics de bois précieux .....	28
▶ MONDE DES AFFAIRES.....	29
▶ DIVERS .....	30

---

## LA CRISE POLITIQUE

### MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE SIGNEE LE 17 SEPTEMBRE

#### ▶ Le pouvoir tente de devancer le retour d'une mission de la Troïka de la SADC

01/10 - **La HAT avance ses pions et tente de prendre de vitesse la SADC.** Les 10 groupes politiques alliés du régime tentent de prendre une longueur d'avance avant que la Troïka propose son projet de cadre de mise en œuvre de la feuille de route. **Des représentants des 10 groupes ayant signé le document ont rencontré Andry Rajoelina.** Les mouvances Zafy et Ravalomanana, signataires de la feuille de route, ont brillé par leur absence, contrairement au Groupe des Forces centristes (GFC) de Saraha Georget Rabeharisoa, et aux membres du « *Pacte républicain* ». La mouvance Ratsiraka quant à elle, non signataire de la feuille de route, se tient toujours sur la touche en attendant le retour d'exil de son chef de file. L'objectif de la rencontre était de présenter au président de la HAT les résultats des rencontres tenues en son absence. Les travaux doivent se poursuivre. Il ressort l'impression que **le pouvoir tente d'anticiper la venue de la mission de la SADC censée cautionner la définition du cadre de mise en œuvre de la feuille de route.** Le « *G10* » a commencé à auditionner les candidats potentiels au poste du chef du gouvernement. « *Il faut que tout soit mis en place avant le 18 octobre en vue de la session parlementaire* », indique le ministre des Transports, validant les indiscretions annonçant la nomination d'un Premier ministre avant le 5 octobre et l'élargissement du Parlement avant le 15

octobre. Et ce, malgré les réticences du « *Pacte républicain* », qui met en garde contre « *toute précipitation* » et contre le « *risque de se mettre à dos la SADC* ». **Une course de vitesse semble engagée avec l'organisation régionale qui se réunit parallèlement à Pretoria pour préparer le cadre de mise en œuvre qu'elle entend proposer aux entités politiques malgaches.** Les mouvances Ravalomanana et Zafy attendent de connaître ce cadrage pour arrêter leur position. Andry Rajoelina a déjà fait part de son refus de participer à la rencontre entre les 4 chefs de file proposée par les trois mouvances. « *Il y a déjà eu plusieurs sommets organisés à l'extérieur. La feuille de route est déjà signée [...] Les trois autres [anciens présidents] pourront le faire s'ils le veulent* », a-t-il déclaré, insistant sur l'« *application stricte* » de la feuille de route. « *Un tel rendez-vous va au-delà de celle-ci* », soutient-il. Pour Andry Rajoelina, qui n'a pas signé la feuille de route à l'instar des chefs de file des trois autres mouvances, comme le relève *Tribune*, « *toute initiative en dehors de la feuille de route ne sera pas prise en compte* ».

*La Gazette* exprime son pessimisme : « *le pays pourrait cheminer ainsi vers la sortie de crise, en sautillant sur une seule jambe. Au bout d'une certaine distance, cette progression pitoyable pourrait être stoppée par la communauté internationale. Selon celle-ci en effet, les deux camps devraient se donner la main afin de former une « transition consensuelle et inclusive ». Si l'opposition fait défection et se retire de l'attelage, la communauté internationale pourrait prononcer le gel de l'application de la feuille de route...* » Si l'opposition manifeste de la réticence, c'est notamment qu'elle croit déceler une absence de sincérité et de volonté de rapprochement du pouvoir. Le quotidien poursuit : « *En fait, le topo est simple : dans toutes les instances de la transition, les barons du régime ont goûté aux fruits du pouvoir et ne tiennent pas à en être privés. [...] Les intentions des tenants du pouvoir commencent à transparaître : user de l'adhésion des opposants à la feuille de route comme d'un alibi. Et ce, afin de décrocher la reconnaissance internationale et la reprise des financements extérieurs* ».

**Explication de texte.** « *Le fait que le pays demande à la SADC d'expliquer les tenants et aboutissants de la feuille de route est honteux. Cela voudrait dire que les parties prenantes malgaches ont signé un accord qu'ils n'ont même pas compris* » estime Ralison Randriamandranto, coordinateur général du SeFaFi.

**Marc Ravalomanana : « Pas de reconnaissance sans moi ».** L'ancien président dénonce le manque de volonté politique de la HAT de mettre en œuvre la feuille de route. Il qualifie de violation des dispositions du plan de sortie de crise le rappel de l'existence des mandats d'arrêt à son encontre, ainsi que la volonté du pouvoir de lancer une expédition en Afrique du Sud pour procéder à son arrestation. « *D'une manière ou d'une autre, aucun commando ni militaire ni gendarme malgache ne pourrait mettre les pieds sur le sol sud-africain* », a-t-il réagi pour rassurer ses partisans. **Le président déchu affirme avoir été trompé en avalisant la signature de la feuille de route :** il suspecte certains signataires de ne pas vouloir honorer leurs engagements, allant même jusqu'à accuser le pouvoir d'avoir consenti à procéder à la signature aux seules fins de pouvoir se rendre à l'assemblée générale de l'ONU. Il affirme être en contact avec la Troïka dans le cadre de la préparation du cadre de mise en œuvre de la feuille de route et que la question de son retour reste à l'ordre du jour. « *La reconnaissance internationale ne sera pas évidente tant que nous serons en exil* », a-t-il affirmé. Il annonce qu'il rentrera au pays dès que sera en place la structure de liaison de la SADC dans la Grande Ile.

**03/10 - La Troïka lance une mise en garde : elle recommande aux politiciens malgaches de s'abstenir de faire des déclarations unilatérales à propos de la feuille de route et leur enjoint de respecter leurs engagements.** Elle déclare notamment : « *il était impératif que le pays revienne à la normalité constitutionnelle grâce à l'engagement commun de toutes les parties à la mise en œuvre de la feuille de route qui a été signée* ». Le communiqué fait part de la décision de la réunion ministérielle de la Troïka à Pretoria, le 29 septembre. Le rendez-vous avait pour objectif « *l'élaboration d'un cadre pour la mise en œuvre de la feuille de route* » et d'« *échanger des vues sur la situation à Madagascar depuis sa signature* ». Une rencontre qui a vu la participation de Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la SADC, et de l'équipe de médiation. **La Troïka a « convenu d'envoyer d'urgence une mission à Madagascar dans le but de présenter un projet pour la mise en œuvre du cadre aux acteurs ».** Il reste à savoir comment sera accueillie cette mise en garde par les formations proches du pouvoir qui poursuivent leurs travaux à la Présidence, afin de déboucher au plus vite sur un accord et un calendrier. Un consensus serait en vue pour un gouvernement de 45 membres et un Parlement de 470 membres. Un élargissement qui devrait intervenir avant le début de la seconde session ordinaire du Parlement, le 18 octobre. Pour les tenants du pouvoir, il s'agit d'une « *question de souveraineté* » : le dialogue malgacho-malgache doit être privilégié, sans immixtion extérieure, le rapprochement avec la SADC intervenant dans un second temps. **La mouvance Ravalomanana confirme qu'elle ne répondra pas à l'invitation lancée par Andry Rajoelina pour la poursuite des travaux et se félicite de l'avertissement lancé par la SADC.** Elle attend la venue de la mission de la Troïka « *qui est beaucoup plus neutre, car la HAT ne peut être à la fois juge et partie* », explique Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation. La Troïka semble estimer désormais que 10 mouvances sur 11, auxquelles s'ajoutent 9 autres « *soutiens* », est un chiffre acceptable qui permet la mise en œuvre de la feuille de route. Le document final n'exhorte plus les parties non signataires à s'exécuter. Ceux qui rechignent à rallier le mouvement risquent donc de se voir abandonnés sur le bord de la route.

**Spéculations sur le « plan pour la mise en œuvre » qui sera présenté par la mission de la SADC.** Beaucoup estiment qu'il s'agit de la « clé de répartition » des postes au sein des institutions. *Pour La Gazette*, la SADC va avancer avec circonspection. L'échec des accords précédents va l'inciter à soigner la mise en place des mécanismes de contrôle et d'arbitrage. Probable premier geste : étudier avec les parties malgaches les attributions et la composition de l'instance qui se chargera du contrôle de l'application. Comme l'indique la feuille de route, la tâche incombera aux associations de la société civile : Raiamandreny Mijoro, FFKM, CNOSC et Finona. Ensuite, soumettre la forme que prendra le bureau de la SADC implanté à Antananarivo pour « soutenir le dialogue malgacho-malgache et le processus de transition ». Puis examiner la manière d'articuler la mission de ces deux instances, l'une malgache et l'autre étrangère. Dans tous les cas, comme au Zimbabwe, ces entités devraient contrôler l'application de la feuille de route, mais aussi déterminer les étapes suivantes du processus, puis recevoir et traiter les plaintes formulées par les parties, et enfin apaiser les tensions, favoriser le dialogue et installer une atmosphère de confiance mutuelle.

**Marc Ravalomanana dénonce l'actuel régime de la Transition, critiquant son inertie dans l'application de la feuille de route ainsi que les mesures d'arrestation à son encontre.** « *Andry Rajoelina ne veut pas dissoudre son gouvernement* », a-t-il affirmé au téléphone à l'intention de ses supporters, dénonçant en même temps les « fausses interprétations » de la feuille de route qu'il accuse le pouvoir de propager. Il met à nouveau en cause la bonne foi du régime, qui a émis un mandat d'arrêt le jour même de la signature de la feuille de route. « *Personne ne peut venir me chercher ici* », a-t-il déclaré, avouant au passage « avoir honte aux yeux de la communauté internationale des agissements des officiers malgaches ». La mouvance Ravalomanana continue d'exiger une rencontre entre les 4 chefs de file, proposition fermement rejetée par Andry Rajoelina.

**La pression s'amplifie afin que des poursuites soient engagées contre les crimes de sang, les détournements de richesses nationales et de deniers publics.** Différentes formations politiques proches du pouvoir se sont positionnées contre l'impunité qui subsiste vis-à-vis de telles infractions, tout en exigeant une résolution de la crise « prenant en considération les aspirations populaires » qui se sont exprimées en 2009. Le parti Farimbona de Pierre Andrianantenaina, organisateur de la rencontre, prend la défense de Zafy Albert, accusé par la ministre de la Justice de diffamation pour avoir publié une liste de personnalités supposées être impliquées dans des malversations. Le parti exige l'ouverture d'une enquête sur les trafics de bois de rose. Le membre du CST soutient aussi que la mise en place d'un statut des anciens chefs de l'Etat n'est pas conforme à la Constitution, dans la mesure où il favorise l'impunité.

**04/10 - Les dirigeants de la HAT s'évertuent à devancer la venue d'une mission de la Troïka mi-octobre.** Le Premier ministre annonce avoir pris l'initiative d'un déplacement en Afrique du Sud, pays dont le président, Jacob Zuma, assure la présidence de la Troïka. L'officier ne cache pas son souhait d'« assumer la responsabilité » à la tête du gouvernement « jusqu'à la fin de la transition ». Ce déplacement devrait entrer dans le cadre de la « défense des acquis », comme l'a martelé l'UDR-C, plateforme de soutien à Andry Rajoelina. Camille Vital prépare ainsi le terrain pour plaider sa cause et celle de la HAT. Il multiplie les contacts dans ce sens. La stratégie du Premier ministre est soutenue par les entités politiques pro-HAT qui se réunissent depuis plusieurs jours au palais présidentiel : elles s'apprentent, elles aussi à sonder la SADC via Andry Rajoelina, et repousseraient à plus tard la question brûlante de la recomposition du gouvernement et de l'élargissement du Parlement.

**Application de la feuille de route : les divergences persistent entre sensibilités politiques signataires.** Elles multiplient les rencontres au palais présidentiel pour tenter de rapprocher les points de vue et ont ouvert les discussions à de nouvelles formations, pour la plupart inconnues, qui disent vouloir soutenir la feuille de route, sans l'avoir signée. Les créations de poste qui pourraient résulter de ces pourparlers ont, sans aucun doute, provoqué nombre de ralliements de dernière heure. Certaines formations privilégient la mise en place des institutions de la nouvelle transition, alors que d'autres posent comme préalable la libération des détenus politiques et la tenue d'une conférence au sommet entre tous les signataires et soutiens de la feuille de route. Les associations « *Maherifon'ny firenena 2009* » et « *Vondron'olon-tsotra* », toutes deux proches de Marc Ravalomanana, exigent la libération de tous les détenus politiques. Elles annoncent une démarche auprès de la représentation des Nations Unies pour dénoncer le non-respect par le pouvoir des engagements pris. Les initiateurs du « *Pacte républicain* » partagent ce souci d'instaurer un climat d'apaisement avant toute négociation sur la refonte des institutions.

**Le débat s'est engagé entre les signataires sur la prise en charge du coût de fonctionnement d'un Parlement élargi.** La feuille de route ne prévoit pas de budget spécifique pour l'élargissement mais le document laisse entrevoir la possibilité de faire appel à la communauté internationale. Le pouvoir espère ainsi pouvoir solliciter des aides financières extérieures. Commentaire de *L'Express*<sup>1</sup> : « *Un Parlement de 600 membres et un*

<sup>1</sup> Cf Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/88/82/448497/68829261.pdf>

*gouvernement de 60 cabinets, il faut le faire. [...] Quand on sait qu'en 40 ans, le pays s'est appauvri de 1000%, on se demande comment l'État peut se permettre de tels caprices et inepties, moralement et financièrement. [...] L'excès semble avoir atteint son paroxysme avec la boulimie des politiciens qui ont signé la feuille de route rien que pour l'intérêt supérieur de la Nation ». À un tel rythme, note Madagascar Matin, « la transition pourrait aisément créer plus d'un millier de postes politiques. A cela s'ajoutent tous les membres des staffs techniques (membres du cabinet, conseillers, chargés de mission, chauffeurs...). Au final, l'appareil transitoire pourrait créer entre 3.000 et 5.000 postes budgétaires supplémentaires ».*

## ► Le pouvoir et les formations qui le soutiennent adoptent un mémorandum de mise en œuvre de la feuille de route

**05/10 - La HAT et ses soutiens adoptent un cadre de mise en œuvre de la feuille de route.** Divulgué à l'issue des réunions du « G10 » qui se sont tenues à la présidence, il intervient deux jours seulement après la mise en garde de la SADC sur l'unilatéralisme du processus et sa décision d'envoyer d'urgence une mission à Madagascar pour présenter aux acteurs son propre projet de cadrage.

Dans la proposition adoptée, chaque entité est invitée à présenter ses listes de candidats aux différentes institutions de la Transition (Gouvernement, CST, CT et CENI). Les signataires proposeront trois noms pour le poste de Premier ministre, dont la nomination interviendra avant le 16 octobre. Chaque partie signataire sera représentée équitablement dans le gouvernement d'union nationale, dont la formation devrait intervenir 10 jours après la nomination du Premier ministre. La composition du Parlement de la Transition sera élargie, les membres actuels continuant à exercer leur mandat. La majorité des signataires ont proposé que le nombre des membres du Parlement soit revu à la hausse : 350 pour le Congrès, aux alentours de 120 pour le CST. La nomination des nouveaux membres du Parlement devra être décidée avant le 18 octobre, date d'ouverture de la session parlementaire. Chaque acteur politique signataire de la feuille de route aura droit à un représentant au sein de la CENI. Le calendrier électoral sera déterminé conjointement par la CENI et les représentants des Nations Unies sur la base du rapport de la mission d'évaluation des besoins électoraux des experts nationaux et internationaux. La loi d'amnistie sera élaborée conformément aux dispositions de la feuille de route. Le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » aura à définir ses propositions de manière à ce que la loi d'amnistie soit adoptée avant fin 2011. Les participants ont décidé d'informer la communauté internationale (SADC, UE, Nations Unies...), à qui elles ont adressé un courrier décrivant les grandes lignes de l'accord. Hery Rakotobe, membre de l'Escopol, réfute l'idée d'une pression derrière la démarche. Le calendrier établi par les signataires de la feuille de route cadre, selon lui, avec celui de la mission de la Troïka, annoncée pour mi-octobre. « *Il ne faut pas prendre le calendrier comme étant un quelconque ultimatum. Il s'agit plutôt d'une expression d'une volonté et d'un empressement pour la mise en œuvre de la transition* », se défend-t-il.

**La mouvance Ravalomanana n'a pas participé aux travaux.** Depuis que le pouvoir a annoncé vouloir arrêter Marc Ravalomanana au moment de son débarquement à Ivato ou envoyer en Afrique du Sud un détachement militaire pour le ramener poings et pieds liés, la mouvance ne croit plus à la volonté du pouvoir d'installer les conditions propices à la mise en œuvre de la feuille de route. **La mouvance Ratsiraka se tient toujours à l'écart, en l'absence de son chef de file, et des représentants de la mouvance Zafy, signataires du mémorandum, cherchent à minimiser leur participation.** « *Nous sommes présents aux réunions en tant qu'observateurs et nous signons les PV de réunion qui ne devraient pas être utilisés comme des lettres officielles* », tient à préciser l'un d'entre eux.

**L'Express note que dans une certaine mesure, les pro-HAT sont en train de reconduire une stratégie qu'ils avaient déjà utilisée.** Ils avaient exigé une réponse de la SADC sur le calendrier de signature de la feuille de route avant le 30 août, mais cette dernière n'a pas répondu à la demande. Puis ils avaient fixé la date du 16 septembre et ont été à un doigt de signer la feuille de route paraphée le 9 mars avant de faire volte-face et de signer le texte suggéré par l'équipe ministérielle de la Troïka.

**La tension monte entre les leaders de la mouvance Zafy. La participation de certains de ses membres à la réunion au palais présidentiel sème la zizanie.** Ces frictions se déroulent sur fond de tractations pour l'attribution des sièges dans le nouveau gouvernement et dans le cadre de l'élargissement des institutions de la transition. Il est reproché aux membres de la mouvance qui ont signé le mémorandum d'avoir approuvé un élargissement du Parlement qui aboutit à la mise en place d'organes pléthoriques. Le chiffre annoncé de 470 parlementaires (contre 208 actuellement) est « *indécent et une insulte aux Malgaches* », déclare Emmanuel Rakotovahiny. Les participants rétorquent qu'ils sont parvenus à faire abaisser ce chiffre, que certaines formations pro-HAT avaient fixé à 600. Pour les observateurs, ces tensions internes à la mouvance Zafy mettent à mal l'alliance entre les trois mouvances d'opposition au moment clé de la répartition des postes. **Albert Zafy a indiqué que sa mouvance ne fera aucune proposition de nom pour le poste de Premier ministre** : il se refuse à abandonner la conduite de la nouvelle transition à celui qui est « *l'auteur d'un coup d'État et qui, de plus, est soupçonné de complicité dans les affaires qui gangrènent la vie nationale depuis le mois de mars 2009* ». Il remet en cause les pouvoirs jugés exorbitants conférés à Andry Rajoelina.

**Déliquescence des mouvances ?** Les commentateurs constatent que les mouvances voient progressivement certains de leurs membres attirés par les propositions et les promesses qui leur sont faites par les tenants du pouvoir et les vagues de débauchage peuvent laisser penser que la consensualité et l'inclusivité est de ce fait en marche. Après la mouvance Ravalomanana, il semble bien que ce soit maintenant au tour de la mouvance Zafy de ne plus parvenir à contrôler ses troupes...

**Les 9 entités qui ont signé un « engagement de soutien à la feuille de route » se sentent exclues des négociations pour la répartition des postes entre signataires de la feuille de route.** Elles estiment que les rencontres qui se sont tenues au palais présidentiel et qui ont abouti à l'adoption du mémorandum ne leur ont pas fait une place suffisante. Elles considèrent que leur mise sur la touche constitue une entorse à la feuille de route et déclarent vouloir protester auprès de la Troïka.

**06/10 - Proposition de Premier ministre : vers une abstention des mouvances Zafy et Ravalomanana.** Tout indique que les deux mouvances (ou ce qu'il en reste) vont boycotter la consultation et n'avanceront pas de noms. De la manière dont les choses se présentent, seules les entités pro-Rajoelina prendront part à l'exercice. *La Gazette* s'interroge : « *La communauté internationale accordera-t-elle une importance à cette opération qui n'est ni neutre, ni consensuelle, ni inclusive ?* ». Les réticences des deux mouvances tiennent d'abord au fait suivant : la nomination du Premier ministre « *de consensus* » et la mise sur pied du « *gouvernement d'union nationale* » sont une initiative unilatérale du camp d'Andry Rajoelina. Pour ce dernier, en revanche, le rôle de la SADC se limite à l'accompagnement de l'application de la feuille de route ; elle n'est pas habilitée, entre autre, à imposer son calendrier pour la formation du gouvernement. L'opposition quant à elle aurait souhaité que les consultations ne démarrent qu'avec le coup d'envoi de la SADC, celle-ci tenant le rôle de médiateur pour la répartition des postes. Sans sa supervision, l'opposition redoute qu'il n'y ait pas, d'« *allocation juste et équitable des portefeuilles* ». Les pro-Rajoelina risquent, selon eux, de se tailler la part du lion et de s'attribuer les portefeuilles stratégiques.

### ► Les formations signataires de la feuille de route s'invitent à Pretoria

**07/10 - 8 signataires de la feuille de route se rendent à Pretoria pour présenter leur mémorandum à la Troïka de la SADC.** Benjamina Ramanantsoa, porte-parole de la délégation, membre de l'Escopol et ministre des Transports laisse filtrer : « *Nous allons voir le cadre de mise en œuvre de la feuille de route. Après la concertation entre les Malgaches, nous allons discuter avec les responsables de la Troïka, ceux de l'équipe de médiation et ceux du secrétariat de la SADC* » indique-t-il. **Les dirigeants du G8 devançant ainsi la Troïka qui avait prévu de présenter son projet de cadre de mise en œuvre de la feuille de route mi-octobre.** Les dirigeants des groupes politiques pro-HAT, accompagnés du conseiller spécial de la présidence, Norbert Lala Ratsirahonana, évoquent le communiqué de la SADC sur l'interprétation de la feuille de route pour justifier leur déplacement. **L'Express fait remarquer que ce sont les 8 formations qui ont paraphé la feuille de route en mars 2011 qui ont pris l'initiative du déplacement.** Celles-ci insistent cependant sur la dynamique qui s'est créée depuis cette date, avec le ralliement d'autres groupements, dont certains sont issus de formations de l'opposition ou s'en sont éloignées. A priori, les mouvances des trois anciens présidents, n'adhèrent pas au mémorandum et à son contenu. Les transfuges de la mouvance Ravalomanana et du TIM n'ont pas été conviés à se joindre aux 8 entités. Le porte-parole de la délégation n'a pas exclu la possibilité d'avoir une rencontre avec Marc Ravalomanana, si l'opportunité se présente. Les dirigeants du G8 se montrent évasifs sur le projet du Premier ministre de rencontrer les dirigeants sud-africains. Camille Vital confirme qu'il ne fait pas partie du voyage et indique que la date de son déplacement n'est pas encore arrêtée. La presse s'étonne à nouveau de l'attentisme de la SADC, une situation qui ne peut que contribuer à la détérioration du climat politique.

**Selon AFP, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a exhorté une nouvelle fois le président Andry Rajoelina à respecter « fidèlement » l'accord conclu pour mettre fin à la crise politique à Madagascar.**

### ► La Troïka élargit la rencontre de Pretoria à tous les protagonistes

**08/10 - La Troïka réunit d'urgence les protagonistes. Des dirigeants de la mouvance Ravalomanana et du groupement Monima/Uamad ont rejoint la délégation des entités proches du régime, en Afrique du Sud.** La SADC a lancé cette convocation dans l'urgence pour élargir les discussions sur la mise en œuvre de la feuille de route et ne pas se contenter d'un seul son de cloche. Une réunion inopinée des belligérants se dessine. Mamy Rakotoarivelo et Roland Ravatomanga de la mouvance Ravalomanana ainsi que Monja Roindefo du groupement Monima/Uamad se sont donc envolés pour l'Afrique du Sud, à la surprise de tous les observateurs. Emmanuel Rakotovahiny de la mouvance Zafy a confirmé avoir reçu un appel téléphonique de l'ambassadeur d'Afrique du Sud, l'invitant au rendez-vous mais il a décliné la proposition sous prétexte que l'ordre du jour de la réunion n'était pas précisé. « *J'ai demandé à Roland Ravatomanga d'être notre porte-parole* », a-t-il ajouté. *Madagascar Matin* fait par de son étonnement de voir les hommes politiques malgaches se précipiter à Pretoria. « *On arrive de nouveau dans une phase où rien n'est prévisible ; tout se décide en métropole, là-bas de l'autre côté du Canal de Mozambique* », écrit le quotidien qui titre « *Antananarivo, banlieue de Pretoria* »

**Place à la confrontation des profils pour la nomination d'un nouveau Premier ministre.** Changement de tactique pour les formations ou personnalités soutenant des prétendants au poste de chef de gouvernement d'union nationale de la nouvelle transition. Plutôt que de proposer des CV, ils ont opté pour la proposition de profils. Une sorte de devinette posée au président de la Transition, à qui le pouvoir de nomination est attribué, en application de la feuille de route. Plusieurs entités proposent notamment que le poste soit dévolu à une personnalité qui ne nourrit aucune ambition électorale et qui n'ait jamais adhéré à un parti ou exercé de responsabilités au sein du pouvoir. Certains mettent l'accent sur la capacité du titulaire à collaborer avec l'armée et les forces de l'ordre.

**Le GTT international adresse une lettre ouverte à la SADC et à la communauté internationale.** Il demande « *le retour aux dispositions originales de Sandton, la suppression de la présidence de la Transition, et du parlement de transition* ». Il réitère son désaccord avec la feuille de route « *signée à la hâte la nuit du 16 septembre, comme toute forme de Transition qui n'appliquerait pas à la lettre les décisions des Chefs d'Etat réunis à Sandton le 12 juin 2011 et notamment le retour sans condition du président Marc Ravalomanana et de tous les exilés politiques* ». Pour le GTT, collectif de la diaspora dont le siège est à Genève, « *la sortie de crise est loin d'être acquise* ». La France est accusée de « *soutenir ouvertement le régime putschiste, il reste encore une centaine des prisonniers politiques, le retour des exilés politiques reste soumis à des conditions inacceptables, le pays continue d'être la proie de voyous qui pillent impunément* ». Le GTT rappelle la prise de position ferme du Parlement européen et de la Commission. Il demande « *le changement de l'équipe de médiation de la SADC* », « *la mise en place d'un gouvernement de Transition constitué d'une équipe réduite de techniciens dont la mission se limiterait à la gestion des affaires courantes et à l'organisation rapide des élections libres et transparentes* », « *la libération sans conditions ni délais des prisonniers politiques* ». « *Les sanctions internationales doivent être maintenues, tant que règne l'unilatéralisme et le non respect de la démocratie et tant que l'ordre et la liberté ne seront à nouveau présents dans la vie quotidienne du peuple malgache* ».

**11/10 – Flou sur le voyage des pro-HT à Pretoria.** Les délégations du « G8 » ne sont pas rentrées au pays à la date annoncée et personne n'est en mesure de préciser quel est leur programme à l'issue de la rencontre avec les responsables de la Troïka. Des rumeurs font état d'un déplacement à Addis-Abeba pour exercer des actions de lobbying. La prolongation du séjour en terre africaine pourrait aussi laisser supposer une volonté d'explorer d'autres pistes plus favorables au régime. Les représentants de la mouvance Ravalomanana et du Monima n'ont pas différé leur retour. Ils ont déclaré qu'aucune décision n'avait été prise au cours de ces rencontres et que les questions en suspens devront être abordées par la nouvelle mission de la Troïka attendue dans les prochains jours à Antananarivo.

**12/10 - Les membres de la délégation des formations pro-HAT partie en Afrique du Sud confirment leur déplacement à Addis-Abeba, au siège de l'UA.** « *Nous avons été reçus par Jean Ping, président de Commission, et par Ramtane Lamamra, Commissaire à la Paix et à la Sécurité* », a déclaré Benjamina Ramanantsoa, de l'Escopol. Jean Ping se serait dit agréablement surpris de l'évolution de la mise en œuvre de la feuille de route et aurait venté le « *mémoire* » présenté par les formations pro-HAT. Benjamina Ramanantsoa affirme que ce déplacement à Addis-Abeba a été rendu possible par l'accueil favorable reçu en Afrique du Sud par les responsables de la Troïka, réfutant l'idée d'une volonté de trouver une porte de sortie autre que celle de la SADC. Selon Lahiniriko Jean, le déplacement à Addis-Abeba a pour but de s'enquérir des dispositions de l'UA, laquelle n'avait pas adressé de félicitations après la signature de la feuille de route, contrairement à d'autres pays et entités. Les mouvances Ravalomanana et le Monima de Monja Roindefo étaient rentrés d'Afrique du Sud en affirmant qu'aucune décision n'avait été prise à Pretoria. *La Gazette* dénonce le coût que représentent ces déplacements de la délégation pro-HAT pour l'Etat malgache.

### ► La Troïka de retour à Madagascar, précédée d'une importante délégation militaire

**10/10 – Une délégation de la Troïka, composée de militaires, est attendue à Madagascar. L'annonce fait l'objet d'interprétations contradictoires.** Mamy Rakotoarivelo, chef de la délégation Ravalomanana, présent aux rencontres qui se tiennent à Pretoria, évoque la désignation d'un officier général tanzanien à la tête de la délégation. « *Lors de la réunion, Marius Fransman, [vice-ministre sud-africain chargé de la Coopération et des relations internationales] a souvent répété que les militaires doivent être un soutien du processus [de sortie de crise] et non l'inverse* », explique-t-il. La HAT confirme la mission mais en apporte une autre version. « *Elle viendra avec la délégation ministérielle de la SADC et examinera le volet défense dans la mise en œuvre de la feuille de route. C'est pour cela qu'elle entamera des discussions en parallèle avec celles relatives aux questions politiques pour une synergie entre la mise en œuvre de la feuille de route et sa sécurisation* », affirme-t-elle. Malgré la réfutation de la Présidence, la mission de la Troïka remet sur le tapis la question relative au retour de Marc Ravalomanana. Et ce, d'autant plus que sa mouvance a insisté sur ce point lors de la réunion de Pretoria. De hauts gradés malgaches, opposés au retour de l'ancien président, avaient en effet fait part de leur projet de montage

d'une mission militaire pour l'arrêter en Afrique du Sud. La question avait été abordée avec la mission ministérielle de la Troïka.

**11/10 - Mission militaire de la Troïka : les autorités tentent de rassurer l'opinion.** Cette mission n'a pas pour objet d'envahir Madagascar et encore moins de sécuriser un quelconque retour d'un exilé politique malgache, a fait savoir le ministre de la Communication, qui rappelle l'article 20 de la feuille de route selon lequel, « *les principes et les valeurs de la SADC reposent sur le respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté des États membres* ». L'annonce gouvernementale tente de banaliser la mission et de rassurer l'opinion face « *à toutes supputations fantaisistes pouvant troubler l'ordre public* ». Il apparaît néanmoins que les Forces armées se préparent à toute éventualité. De hauts gradés ont été aperçus au palais présidentiel. « *Ce n'est pas parce que nous nous réunissons qu'il existe une situation particulière* », se défend le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général Randrianazary, qui ajoute que « *dans l'éventualité de la venue de ces émissaires, les responsables de la sécurité sont toujours disposés à discuter lorsque cela s'avère nécessaire* ». La mission de la SADC, sur laquelle se greffe la mission militaire, doit préparer la venue d'une nouvelle délégation ministérielle de la Troïka. La mission militaire pourrait ainsi prendre tout son sens à ce moment là. Jusqu'ici, les forces armées ont toujours été considérées comme incontournables sur l'échiquier politique de la Transition. La nomination du général Camille Vital à la tête du gouvernement, après la décision de la HAT de rompre les Accords de Maputo en décembre 2009, illustre cet état de fait. Il se peut que Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, tente d'enfoncer le clou en pointant du doigt la Grande muette comme facteur de blocage de la sortie de crise. La Gazette évoque la crainte qui se serait emparée de la population de la capitale à l'annonce de l'arrivée de cette délégation militaire africaine, qui rappellerait à certains de forts mauvais souvenirs [la répression par des soldats africains, sénégalais et zoulous, notamment, de la rébellion de 1947]. La mouvance Ratsiraka aurait fait part au quotidien de son opposition à toute intervention militaire étrangère.

**Madonline titre « SADC : une solution par les militaires mais sans armes ? ».** « *Une mission militaire de la SADC à Antananarivo, il y a de quoi crisper l'autorité de facto et ses alliés. Les forces de l'ordre seraient-elles la clé de la crise politique au point que l'organisation régionale tente de les ramener à la neutralité ? [...] Les politiciens et militaires pro-HAT ont toujours contesté toute implication des forces de la SADC dans la résolution de la crise. A un certain moment, le retour au pays sous bonne escorte du président Ravalomanana avait été évoqué. Sa mouvance a appelé à une intervention des forces de la SADC pour rétablir l'ordre constitutionnel. Quoiqu'il en soit, la venue de la délégation militaire est perçue comme une démonstration de forces de la part de la SADC. L'organisation régionale veut se montrer plus persuasive dans l'application de sa feuille de route. Si elle arrive à convaincre les militaires malgaches de rester neutre, un blocage sera levé. Seulement, cela signifie que les commandements seront changés. Or, Andry Rajoelina, persuadé de devoir son salut à la tête de l'Etat grâce à l'armée, a promis aux intéressés que tous les commandements seront maintenus à leur poste tant qu'il est à la tête de l'autorité* ».

**12/10 - Une importante délégation militaire de la Troïka débarque à Antananarivo.** Le général tanzanien Nyembe Mduduzi, responsable de l'organe de défense et de sécurité de la SADC se trouve à la tête d'une délégation de 22 militaires et policiers. Aucune autorité tant militaire que politique malgache n'a été aperçue à l'aéroport d'Ivato pour accueillir la délégation. Interrogé sur les raisons d'un effectif aussi important, le général a préféré tempérer. « *Chaque pays membre de la Troïka est représenté dans toutes les structures existantes* », a-t-il expliqué pour justifier la présence des militaires et des policiers sud-africains, tanzaniens et zambiens à ses côtés. L'officier général s'est montré évasif sur les termes exacts de son mandat, bien qu'il l'ait placé dans la droite ligne de la signature de la feuille de route. Le général Randrianazary, secrétaire général chargé de la gendarmerie, affirme ignorer l'objet de la mission. Le général à la retraite, Désiré Ramakavelo, n'a pas caché ses inquiétudes. À son avis, il y a risque de mise sous tutelle de l'armée nationale, donc de la perte de la souveraineté malgache.

**13/10 - Les autorités militaires avouent leurs « inquiétudes » lors d'une longue réunion avec leurs homologues de la SADC.** Après 10 heures de rencontre-marathon, le général Lucien Rakotoarimasy et le général sud-africain, Nyembe Mduduzi, chef de délégation, ont lu le communiqué final relatant l'état d'esprit de la réunion. Les deux délégations « *se sont mises d'accord pour continuer à travailler ensemble sur les questions et les inquiétudes soulevées par les parties prenantes malgaches qui pourraient avoir un impact sur la sécurité et la stabilité du pays* ». Le sous-comité de Défense et de Sécurité de la Troïka (OPDS - Organ for Politics, Defence and Security) indique avoir « *pris en compte les inquiétudes soulevées par les forces de sécurité [malgaches]* ». Il a également « *clarifié son rôle et ses fonctions afin de mettre fin aux perceptions erronées sur les objectifs de sa mission et sur la mise en œuvre de la feuille de route* ». Une partie de la réunion aurait été consacrée à l'explication du rôle et de la mission du sous-comité. La rencontre aurait été essentiellement axée sur les problèmes techniques liés à la mise en œuvre de la feuille de route et non à des questions politiques. Le ministre des Forces armées soutient que l'objectif de cette rencontre est de parvenir à des élections crédibles et transparentes. « *Pour y arriver, il nous faut un climat de paix et de sécurité. Il nous appartient d'assurer ce volet* », soutient-t-il. Les responsables des Forces armées et de la police se sont montrés peu loquaces au sujet du retour de Marc Ravalomanana. « *On n'a pas abordé ce sujet. Il paraît que les membres de la délégation [militaire de la*

Troïka] *sont gênés* [par cette question] », laisse entendre le général Randrianazary, secrétaire d'État à la gendarmerie. Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller spécial de la HAT, a expliqué que selon les propos de Marius Fransman, ministre Sud-Africain, « *la venue de la mission du sous-comité s'explique par le fait que la discussion avec les forces armées précèdent la signature de la feuille de route a été âpre* ». Pour Bien Aimé Randrianantenanina, diplômé du CEDS (Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques) d'Antananarivo, l'OPDS est un organe créé récemment au sein de la SADC pour protéger les personnes et les droits de personnes, les intérêts politiques et économiques d'un pays membre. Étant l'équivalent du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, cet organe est habilité à prendre des décisions ou encore à se placer en force exécutoire, contrairement au bureau exécutif de la SADC qui ne peut qu'émettre des recommandations. Un refus de respecter le cadre juridique que constitue la feuille de route pourrait être interprété comme étant une entrave juridique. C'est à ce niveau que l'OPDS dispose du droit d'intervenir, à travers de mesures contraignantes.

Les officiers incarcérés à la prison de Tsiafahy ont fait savoir, par l'intermédiaire de leur famille, qu'ils souhaitent être consultés par la délégation militaire de la Troïka.

**Midi révèle que 6 officiers américains ont débarqué à l'aéroport d'Ivato par un vol spécial.** L'ambassade des Etats-Unis n'a publié aucun communiqué. Leur mission, relèverait, selon une source non officielle, d'une « *coopération militaire internationale* ». Le quotidien s'interroge sur la concomitance de ce séjour avec celui de la délégation militaire de la Troïka.

**La SADC s'indigne de la « désinformation » qui entoure sa mission à Madagascar.** Tomaz Salomão, son secrétaire exécutif, a adressé une lettre aux acteurs politiques malgaches<sup>2</sup>, priant les « *individus ou groupes* » qui essaient de créer une atmosphère de peur et de méfiance de s'en abstenir. La SADC renouvelle son engagement à « *appuyer le peuple malgache dans son effort pour assurer un retour pacifique à l'ordre constitutionnel* ». La lettre de Tomaz Salomão entend dissiper les rumeurs sur l'envahissement de Madagascar et souligne que le bureau de liaison de la SADC ne comportera que des civils. Le secrétaire exécutif de la SADC a également prié les acteurs politiques malgaches de « *saisir l'occasion et de mettre les intérêts de tous les Malgaches au-dessus des intérêts personnels et des groupes et des tensions historiques* ». « *Il faudra faire preuve de leadership audacieux* », a fait remarquer Tomaz Salomão.

**La SADC prévoit une transition de 12 mois.** Si on se réfère à la lettre qu'a envoyée le secrétaire exécutif de la SADC aux entités politiques, il faut s'attendre à une période de transition d'une durée d'un an. « *Comme vous avez franchi ce jalon important avec succès [la signature du cadre de la mise en œuvre], les dirigeants, les participants et les citoyens confondus doivent savoir qu'il n'existe aucun chemin facile vers la démocratie. Le défi majeur devant vous durant les 12 prochains mois sera la mise en œuvre véritable du cadre* », a en effet écrit Tomaz Salomão. Ce dernier a prévenu que la mise en œuvre de la feuille de route ne sera pas facile et qu'il y aura des « *obstacles* », des « *faux-fuyants et des tensions quant à l'interprétation susceptibles de faire dérailler le processus de retour à la normalité constitutionnelle* ». Jean-Paul Adam, nouveau président du Conseil ministériel de la COI et ministre seychellois des Affaires étrangères, a confirmé que les premières élections ne seront pas organisées avant mai 2012.

**14/10 - Le ministre sud-africain Marius Fransman de retour à Madagascar. Il se donne 15 jours pour réaliser la mise en œuvre de la feuille de route et propose son calendrier.** Le chef de la mission mandatée par la Troïka a remis aux entités politiques le document de cadrage<sup>3</sup> qui prévoit la « *recomposition et/ou la restructuration des institutions de la Transition* ». Il indique la soumission des noms des candidats au poste du Premier ministre le 1er novembre, le processus de nomination des membres du gouvernement le 17 novembre. Le projet suggère le processus d'installation du Parlement le 17 novembre et la ratification de la feuille de route le 30 novembre. Le projet suggère l'élaboration par la SADC d'un cadre relatif à la composition et au fonctionnement de la CENI, en collaboration avec les Nations Unies. Il propose la tenue des élections avant décembre 2012. Les groupes signataires de la feuille de route sont invités à venir débattre de cette proposition avec les délégués de la Troïka. Les conclusions seront présentées aux chefs d'Etat de la SADC et à l'UA « *pour légitimer le processus* ». Mamy Rakotoarivelo rappelle les revendications de la mouvance Ravalomanana : le retour sans condition des exilés, y compris du président déchu, « *car il a été jugé par une cour incompétente et d'une façon inéquitable* » et la « *libération des prisonniers politiques et l'arrêt des poursuites politiques* ». Les proches du régime expriment une certaine réserve. « *La SADC n'a rien à voir avec la mise en œuvre de la feuille de route* », a martelé le ministre chargé des Relations avec les Institutions, Yves Aimé Rakotoarison, qui veut limiter le rôle de la SADC au contrôle et au suivi de son application. La mouvance Zafy confirme par ailleurs qu'elle « *considère comme nul et non avenue* » le mémorandum élaboré à la suite de réunions informelles des entités pro-HAT auxquelles un de ses

<sup>2</sup> Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/87/50/448497/69119094.pdf>

<sup>3</sup> Cf Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/16/85/448497/69163670.pdf>



membres avait participé. Les mouvances Ravalomanana et Zafy restent donc solidaires dans leur opposition à cet accord malgache-malgache de mise en œuvre de la feuille de route.

Commentaire de Sobika : « Il est arrivé, ils ont tous accouru. Il, c'est Marius Fransman, vice-ministre aux Relations Internationales de la RSA, ils, ce sont les acteurs politiques de toutes les tendances. En début de soirée suite à une convocation de monsieur Fransman, [...] tous ceux qui espèrent décrocher un rôle, pour rien au monde n'auraient voulu manquer le rendez-vous. La scène dans les salons d'un grand hôtel d'Antaninarenina n'avait rien de ce que l'on peut qualifier de valorisante pour ces messieurs, souvent suffisants de leur personne et qui là apparaissaient plutôt frileux et anxieux pareils à des candidats avant un oral. [...] L'examineur invite alors chaque groupe à tour de rôle dans la pièce où il auditionne. Les entretiens se sont poursuivis tard dans la nuit. Marius Fransman est du genre à ne pas prendre de gants pour dire ce qu'il pense devoir dire. [...] D'entrée de jeu il a annoncé ses objectifs, déterminé les conditions d'implantation d'un bureau de liaison de la SADC et enclenché une vitesse de croisière pour la mise en œuvre de la feuille de route. Très entreprenant il a cadré l'approche et la méthode de travail qu'il entend suivre, c'est tout juste s'il n'a pas distribué un manuel de procédure. A première vue tout ce contexte donne une désagréable sensation d'humiliation, ce qui n'est pas tout à fait inexact. [...] Pourtant les complexes racistes refont déjà surface. Pour les uns, « quelle honte que devoir passer par les fourches caudines d'Africains pour recouvrer un semblant d'ordre constitutionnel », pour d'autres « heureusement que ce ne sont pas des vazahas qui ont pris ce rôle, on n'aurait jamais accepté une nouvelle édition d'un schéma aussi colonialiste ».

**Les Nations Unies dépêchent à Madagascar un expert électoral.** Le togolais Ali-Diabacte, directeur adjoint du Département de l'Assistance Electorale au Département des Affaires Politiques de l'ONU a rencontré le président du CST, le général Dolin Rasolosoa. Il prévoit aussi de rencontrer les signataires de la feuille de route et la société civile.

**15/10 - La mission ministérielle de la Troïka ajourne la décision sur certaines questions brûlantes dont l'élargissement ou la restructuration des institutions transitoires.** A l'issue de 2 jours de réunions du vice-ministre sud-africain des Relations internationales avec les groupes politiques (« G10 ») et des membres de la société civile, aucun consensus n'a pu être trouvé. Les désaccords se sont cristallisés sur la notion d'élargissement ou de restructuration des institutions de la transition. Les soutiens de la HAT n'acceptent qu'un élargissement, sans remise en cause des nominations réalisées, alors que les mouvances Ravalomanana et Zafy s'en tiennent à la restructuration mentionnée dans le projet de cadre de mise en œuvre de la feuille de route. **L'une des avancées des deux jours de réunions concerne le calendrier de mise en œuvre de la transition. Marius Fransman confirme les dates prévues dans son projet de cadre de mise en œuvre.** Il fait appel au « sérieux » des parties prenantes dans le respect des échéances (notamment la nomination du Premier ministre de consensus avant le 1<sup>er</sup> novembre et la formation de son équipe avant le 17 novembre). **Il confirme la mise en place du Bureau de liaison « dans les premières semaines du mois de novembre »**, l'ambassade d'Afrique du Sud servant momentanément de point de contact entre les parties concernées. Marius Fransman exhorte la mouvance Ratsiraka à signer la feuille de route, il en appelle à la responsabilité de tous dans sa mise en œuvre et recommande d'éviter toute initiative unilatérale et toute déclaration susceptible de faire dérailler le processus. Il demande aux médias de refuser de courir derrière les rumeurs et de se référer directement aux structures concernées pour obtenir des informations. **Les responsables des Forces armées et des forces de l'ordre refusent de dévoiler la teneur de la réunion**, qualifiée de très rude, qu'ils ont eu avec la délégation militaire du sous-comité de Défense et de Sécurité de la Troïka. Le général sud-africain Nyembe Mduduzi, chef de délégation, réitère son souhait de voir l'armée se comporter comme « pilier de règlement de crise ». Le général Camille Vital laisse entendre que la position des Forces armées concernant le retour de l'ancien président Marc Ravalomanana n'a pas évolué. *La Vérité* écrit : « Est-ce que les doutes sont désormais levés après le marathon des réunions entre les Forces armées malgaches d'une part et cette délégation à forte connotation militaire dépêchée par la Troïka d'autre part ? Rien, à ce stade des échanges, ne permet encore de l'affirmer. Les suspicions semblent persister ».

**Marius Fransman convoque à nouveau les politiques.** Suite à la proposition d'un calendrier de mise en œuvre de la feuille de route, les 10 signataires de la feuille de route ainsi que les 8 qui la soutiennent ont signé **une lettre d'engagement** pour respecter le document et son cadre de mise en œuvre. Pour concrétiser cette lettre, Marius Fransman a annoncé la convocation sous huitaine d'une nouvelle réunion. Les signataires auront à discuter du mode de nomination du Premier ministre de consensus et des membres des institutions de la transition, dans le respect des dispositions de la feuille de route. Un test sur leur capacité à respecter leur engagement et leur volonté de trouver un compromis.

**Un grand absent : Leonardo Simão, l'émissaire de Joaquim Chissano.** Le sommet de la SADC de Luanda ayant décidé de confier l'arbitrage de la crise malgache à la Troïka de la SADC, le médecin mozambicain s'est effacé au profit du vice-ministre sud-africain Marius Fransman. *La Gazette* explique que Leonardo Simão reste le directeur exécutif de la Fondation Joaquim Chissano, laquelle a vu ses ressources augmenter considérablement depuis qu'en 2007. L'ex-chef d'Etat mozambicain a décroché le Prix Mo Ibrahim (dit African Leadership), fort de 5

millions de dollars avec en plus une allocation annuelle de 200.000 dollars. Leonardo Simao vient par ailleurs d'accéder à la direction d'Oilmoz (Oil of Mozambique), compagnie montée par des opérateurs mozambicains et qui construit une raffinerie de pétrole près de Maputo avec le concours de Shell. Souvent dénoncé par les trois mouvances pour sa médiation « *partisane* », Leonardo Simão restera comme le promoteur de la balkanisation de la mouvance Rajoelina en 8 entités (« *G8* ») qui accorde à celle-ci la majorité face aux trois mouvances. La formule a été entérinée par la SADC qui a convoqué les 11 groupes à Gaborone lors du « *Sommet de la dernière chance* » de juin dernier. Avec Leonardo Simão, disparaît aussi définitivement Joaquim Chissano, rebuté par la complexité du cas malgache et qui n'a plus remis les pieds dans l'île depuis juillet 2010. Quant à Tomaz Salomão, il paye son interprétation erronée de l'article 20 de la feuille de route. « *Avec trois négociateurs en 3 ans, la crise malgache est une grosse consommatrice de médiateurs internationaux...* », écrit le quotidien.

**Ministère de la Justice : un magistrat comme ministre.** Le Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) n'a pas pu établir la liste des 6 magistrats sur la base de laquelle le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) aurait dû choisir les 3 ministrables à proposer au président de la HAT. Il s'est contenté de dresser le profil de la personnalité à proposer, renvoyant la balle au CSM. Il devra s'agir d'un magistrat n'ayant aucune relation d'appartenance à un groupement politique. Dans un communiqué du SMM et des « *représentants du CSM* » en date du 19 septembre, il était mentionné que la nomination d'une personnalité ne répondant pas aux exigences avancées risquait d'entraîner un dysfonctionnement grave et la paralysie de l'appareil judiciaire.

**17/10 - Les trois mouvances réclament la moitié des postes dans la Transition.** Après deux jours de discussions, la Troïka n'a pas tranché sur la clé de répartition. L'opposition revient donc à la charge. Mamy Rakotoarivelo estime que cette revendication est « *correcte* » du fait que les 8 formations pro-HAT sont issues de l'ancienne mouvance Rajoelina. En suivant ce raisonnement, et en application de la feuille de route qui stipule que « *le Premier ministre de consensus ne peut provenir de la plate-forme politique qui soutient le président de la Transition* », cette entité ne devrait donc pas être autorisée à avancer de nom pour le poste de Premier ministre, les deux mouvances d'opposition étant les seules (avec la mouvance Ratsiraka, si celle-ci se décide à signer la feuille de route) habilitées à proposer des noms. Mais la formulation a ouvert la voie à des interprétations divergentes. Cette disposition est pourtant la pierre angulaire de la feuille de route car elle est la référence pour le partage du pouvoir et « *l'allocation juste et équitable* » des postes, tant au niveau gouvernemental qu'au sein des institutions. Les trois mouvances ne font là que reconduire une position défendue avec succès aux négociations de Maputo et qui avait abouti à la nomination du pro-Ratsiraka Eugène Mangalaza à la Primature. Les pro-Rajoelina reconnaissent que le parti TGV ne peut décemment proposer de noms à la Primature, de même que la plate-forme UDR-C composée de partis ouvertement alignés sur Andry Rajoelina. Ils estiment cependant que les 6 autres éléments du « *G8* » sont autonomes et libres de leurs engagements vis-à-vis du pouvoir. Manœuvre qui vise à les autoriser à avancer des noms au poste de Premier ministre, mais aussi à tous les postes des institutions de la transition. Si la tactique réussit, les pro-Rajoelina pourraient s'adjuger la Primature. En effet, il suffit que les 6 entités proposent le même nom pour qu'en vertu du principe de la majorité, leur « *vœu* » soit exaucé. Usant toujours de leur nombre, elles pourraient décrocher la majorité des postes dans des institutions stratégiques comme le gouvernement, le CST et le CT. Pour l'opposition, en revanche, tous ceux qui siègent dans les institutions de la transition devraient être classés comme pro-Rajoelina. Ange Andrianarisoa, chef de la délégation Ratsiraka, n'a pas confirmé son accord sur cette clé de répartition. Sa mouvance a encore rappelé que « *le sommet des quatre chefs de file reste la priorité* », tout en rappelant sa « *disponibilité à négocier* ».

## ► Amorce de mise en œuvre de la feuille de route : démission du gouvernement Vital II - Appel à candidatures

**18/10 – Démission du gouvernement Camille Vital II. Le processus pour la nomination de son successeur est lancé.** La décision intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route. L'équipe continuera cependant à « *assurer les affaires courantes jusqu'à la nomination du Premier ministre de consensus* », soit jusqu'au 1er novembre au plus tard, d'après le calendrier établi par la lettre d'engagement signée par les groupements politiques le 14 octobre. Andry Rajoelina aura à choisir sur une liste de trois personnalités proposées par chaque formation signataire. Le président de la transition a évoqué un candidat « *apte à convaincre les bailleurs de fonds* », dont la priorité portera sur le social et la sécurité. Le TIM a affirmé « *disposer d'un(e) candidat(e) pour le poste* ». Les informations officielles parlent de Manandafy Rakotonirina, ancien conseiller spécial de Marc Ravalomanana, et d'Eliane Naika, sénatrice de l'ancien régime. Les trois mouvances, ni même les deux seules ayant signé la feuille de route, ne se concerteront pas sur une proposition de noms et feront cavalier seul. La Troïka a envoyé une lettre à Andry Rajoelina intimant aux acteurs politiques malgaches signataires de la feuille de route de franchir la prochaine étape de sa mise en œuvre. L'ambassadeur d'Afrique du Sud, Mokgheti Monaisa, désigné chef par intérim du bureau de liaison de la SADC, doit réunir les signataires.

**Ouverture de la session budgétaire du Parlement de la Transition sur fond de discord.** Pour l'opposition, cette convocation constitue une violation du processus de mise en œuvre de la feuille de route, celle-ci stipulant que toutes les institutions sont suspendues et n'assurent plus que l'expédition des affaires courantes. Une

divergence de points de vue qui, pour *L'Express*, risque de compliquer la résolution de la crise.

Pour Emmanuel Rakotovahiny, de la mouvance Zafy, qui a qualifié la Constitution soumise à référendum le 17 novembre de nulle et non avenue, se référer au texte fondamental pour justifier la tenue de la session est inacceptable. Le pouvoir, en revanche, considère que la Constitution de la IV<sup>ème</sup> République reste en vigueur en attendant la mise en œuvre effective de la feuille de route. La session s'ouvre alors que le gouvernement est démissionnaire et qu'il ne sera pas à même de défendre son projet de budget. Le président du Congrès, Raharinaivo Andrianatoandro, explique que si l'Exécutif ne peut lui présenter un projet de loi des Finances, il a d'autres textes à examiner, sur l'amnistie ou sur le Conseil du Fampihavanana Malagasy. Mais précise-t-il, le Parlement se contentera de débattre et ne prendra aucune décision avant que « *les autres* » signataires de la feuille de route ne le rejoignent (avant le 30 novembre selon la lettre d'engagement signée). Le Parlement devra également se prononcer sur le projet de loi portant sur l'ordonnancement juridique interne de la feuille de route.

Pour *Madagascar Matin*, « *on soupçonne que la convocation de ces « parlementaires » cache des dessous politiques, entre autres, celui d'imposer le maintien à leur poste des membres actuels du CT et du CST* ». Le mémorandum rédigé par les membres du « G7 » et remis à la SADC prévoit en effet que dans le cadre de l'élargissement/recomposition du Parlement, les membres actuels des deux Chambres continueront d'y siéger.

**Cette interprétation a été confirmée par Andry Rajoelina à l'issue du dernier Conseil des ministres. L'élargissement s'effectuera donc par l'ajout d'une cinquantaine de personnalités** issues de la mouvance Zafy et, éventuellement, d'un contingent de la mouvance Ravalomanana. Les deux mouvances de l'opposition signataires de la feuille de route, ainsi que le Monima de Monja Roindefo, récusent ce cadre de mise en œuvre et réclament une véritable refonte. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre leur rejet de l'actuelle session parlementaire. *Le Courrier* titre « *Déjà une première violation de la feuille de route* ».

**Un « Notam » de plus à l'encontre de Marc Ravalomanana ?** Hanitra Razafimanantsoa, avocate de l'ancien président, considère la note envoyée par la HAT le 14 octobre, demandant la liste des passagers à destination de Madagascar, 24 heures à l'avance, comme un Notice to Airmen (Notam) qui ne dit pas son nom. D'après elle, la mesure vise particulièrement son client. Selon un responsable du ministère des Transports, cette note n'est pas encore officielle. La ministre de la Justice, pour sa part, déclare tout ignorer de ce Notam qui est pourtant en ligne sur le site de l'Asecna.

**19/10 - Les parlementaires résistent à la restructuration des deux Chambres et défendent leurs acquis.** Les présidents du Congrès et du CST ont tenu à justifier la convocation de la session en cours en faisant référence à la Constitution de la IV<sup>ème</sup> République et à la « *hiérarchie des textes* » : pour eux, la Loi fondamentale prime sur la feuille de route. Il n'est donc pas question de suspendre les travaux des Assemblées en attendant leur reconstitution, ce serait créer un vide institutionnel. Les parlementaires confirment également qu'ils n'entendent pas voir leur nomination remise en cause : la reconstitution prévue dans la feuille de route devra se traduire par un élargissement. *Tribune* écrit : « *N'osant pas remettre en question la solidarité factice et pécuniaire au sein de la plateforme du pouvoir, Lanto Rakotomavo du TGV ajoute pour se dédouaner aux yeux des contribuables, qu'il n'est pas question pour le TGV de réclamer une hausse du budget alloué au Parlement mais que des aménagements devraient être opérés avec l'arrivée des nouveaux membres du CT et du CST* ». La critique concernant la tenue de cette session n'est pas le seul fait de l'opposition. Roland Ratsiraka, vice-président du CST, se pose lui aussi des questions sur l'utilité de la session avant l'intégration des éléments issus des autres entités politiques. **Pour les observateurs, il est clair que les parlementaires se sont ligüés pour la défense de leurs acquis.** La redistribution des cartes au Parlement chamboulerait le rapport des forces sur l'échiquier politique. Les membres des deux Chambres ont donc trouvé la parade en convoquant la session parlementaire (d'une durée de 60 jours), afin de s'opposer à la mise en œuvre des dispositions de la feuille de route qui les concernent. Les membres du gouvernement démissionnaires n'ont pas participé à la cérémonie d'ouverture de la session, laissant supposer qu'ils ne défendront pas le projet de Loi de finances 2012 qui devait être inscrit à l'ordre du jour. La question de pose aussi de savoir si le projet de loi institutionnalisant la feuille de route pourra être débattu.

**L'ambassadeur d'Afrique du Sud, Mokgheti Monaisa, convoque les acteurs politiques signataires de la feuille de route.** Le chef par intérim du bureau de la SADC somme les 10 entités à se conformer au texte signé, se félicitant de la décision prise par Andry Rajoelina d'avoir dissous le gouvernement. **La SADC réaffirme sa volonté de garder la haute main sur le processus, dont l'étape suivante consiste à recueillir les propositions de candidature pour le poste de Premier ministre.** « *Toutes les listes seront considérées* », a affirmé l'ambassadeur, qui a rappelé que la décision finale revient au président de la HAT et qu'elle devra être acceptée par toutes les entités politiques signataires de la feuille de route. A la veille de la date limite pour le dépôt de ces propositions, les acteurs ne parvenaient toujours pas à faire une lecture commune des textes régissant cette désignation. Roland Ratsiraka, vice-président du CST, incite Andry Rajoelina à ne pas nommer une personnalité susceptible d'être candidat à la présidentielle. Les dispositions de la feuille de route prévoient en effet que les candidats démissionnent de leurs fonctions 60 jours avant le scrutin. Dans l'hypothèse, très probable, où Andry Rajoelina serait lui-même candidat, il y aurait vacance au niveau de l'Exécutif. Pour prévenir les difficultés, il recommande donc la désignation d'un militaire ou d'un membre de la société civile. La mouvance Zafy ne

présentera pas de candidat : elle attend l'hypothétique sommet à quatre pour définir un Premier ministre consensuel.

**Des émissaires de la HAT au Vatican.** Selon la *LOI*, un haut représentant de l'épiscopat croate, Mgr Nikola Eterovic, secrétaire général du Synode des Evêques a été recruté par Andry Rajoelina pour renforcer les liens du régime avec le Vatican. Des contacts ont également été pris avec la préfecture de la maison pontificale via un Sud-Américain de nationalité croate. Le mandat de ce dernier a été signé le 14 juillet par le SG de la présidence, André Resampa. Cet émissaire est déjà intervenu efficacement en 2009 dans le processus de transition du Honduras. Son projet global serait d'activer la communauté Santo Egidio pour que cette organisation participe, avec d'autres, à la validation des futures élections.

**Général Ranto Rabarisoa :** « *Ravalomanana commence à déplaire aux dirigeants sud-africains* ». D'après le numéro Un du Comité Militaire pour la Défense Nationale (CMDM), « *la présence de l'ancien président Ravalomanana dans leur pays commence à déplaire aux dirigeants sud-africains. [...] C'est pour cette raison qu'ils insistent sur la nécessité de son retour au pays* ». La délégation militaire de la Troïka qui a effectué récemment une mission dans la Grande Ile aurait essayé de convaincre les hauts gradés des Forces armées d'accepter son retour. La SADC aurait même proposé d'assurer sa sécurité. Selon le général, « *les Forces armées ont rejeté cette proposition* ». « *Tous les responsables de la sécurité pensent que son retour n'apportera pas la stabilité dans la Grande Ile* », aurait-il fait savoir.

**20/10 - 15 prétendants au poste de Premier ministre<sup>4</sup>. Andry Rajoelina se donne une semaine pour faire son choix.** Parmi les 15 noms proposés, il n'y a aucun militaire. Le Premier ministre sortant, le général Camille Vital, ne sera donc pas reconduit. Le nom de Monique Andréas Esoavelomandroso revient plusieurs fois ; l'ancienne secrétaire générale de la COI a aussi été ministre sous Marc Ravalomanana. On trouve aussi Pierrot Rajaonarivelo, actuel ministre de l'Economie ou encore José Vianney, déjà pressenti en mars lors du dernier remaniement. Le parti TGV du président de la Transition s'est abstenu, la feuille de route exigeant que le Premier ministre ne soit pas issu de la plate-forme qui soutient Andry Rajoelina. L'UDR-C, plateforme de soutien au président de la Transition, aurait voté blanc après en avoir informé l'ambassadeur sud-africain. Les formations ne faisant pas parti des 10 entités signataires majeures de la feuille de route et du cadre de mise en œuvre se sont précipitées pour déposer elles aussi leurs propositions, en qualité de « *soutien* ». Mais les règles imposées par l'ambassadeur Mokgheti Monaisa n'ont pas permis de leur donner satisfaction. La mouvance Zafy, qui a toujours été réticente, a dû se plier à la dernière minute et honorer l'invitation de la Troïka ; elle n'a proposé qu'un seul nom, choisi par Albert Zafy lui-même et n'appartenant pas à la mouvance. Seule la mouvance Ratsiraka était absente, car non signataire de la feuille de route. L'Arema a même dû batailler pour justifier sa place : l'Arema direction collégiale, avec Robson Jean-Victor, voulait déposer sa liste, tout comme l'Arema de Vaovao Benjamin. L'ambassadeur sud-africain a exigé des deux parties qu'elles s'entendent afin de ne pas perturber le dépouillement. Le vote s'est déroulé au cours d'une cérémonie officielle, sous l'œil vigilant de l'ambassadeur d'Afrique du Sud et en présence des diplomates en poste à Antananarivo. Les négociations et les entretiens vont désormais s'enchaîner, l'ambassadeur Mokgheti Monaisa ayant annoncé la **désignation du chef de gouvernement le 26 octobre**. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, martèle la nécessité de négocier la désignation du chef du gouvernement, alors que Jean Lahiniriko, vice-président du CST et président de l'UDR-C, insiste sur le pouvoir discrétionnaire d'Andry Rajoelina. Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur de France, juge le processus actuel « *très positif* ». Il affirme que la France apportera son aide à travers les Nations unies et par le biais de la coopération bilatérale. *Tribune* note que la SADC a pris les choses en main. Elle a ouvert la cérémonie de dépôt de candidatures ; elle a mis au pas les parties prenantes malgaches ; elle a demandé au président de la transition de prendre la parole et elle a conclu la cérémonie en faisant comprendre à tous que dorénavant elle va imposer ses règles. L'avis de la Troïka va sans aucun doute peser lourd dans cette nomination. L'économiste Hugues Rajaonson trouve déplorable l'image que revêt la scène politique malgache aux yeux de la communauté internationale. « *D'anciens ministres et présidents d'Institutions qui se font dicter par un vice-ministre [sud-africain], nos politiciens devraient sérieusement réfléchir* », a-t-il lancé.

**21/10 - La notion de consensualité pour la désignation du Premier ministre met en avant des désaccords entre entités politiques.** Alors que la feuille de route laisse au président de la HAT le pouvoir de choisir le nouveau chef de gouvernement parmi les candidatures proposées par les signataires, la mouvance Ravalomanana exprime son désaccord sur la démarche. « *On ne peut pas nous imposer une décision [relative à la nomination d'un Premier ministre]. Le président de la transition ne devrait pas se cantonner à la consultation des candidats mais entamer des discussions avec les acteurs politiques pour trouver un consensus* », annonce Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation, qui croit cependant que « *les tractations discrètes auront lieu incessamment* ». « *Dans le cas contraire, nous ferons part de notre position contre un tel processus et aviserons la Troïka* »,

<sup>4</sup> Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/09/93/448497/69320841.pdf>

menace-t-il. Certaines formations, comme l'Escopol et la mouvance Zafy, ont étalé au grand jour leurs divergences internes quant à la désignation de leurs candidats.

**Controverses sur la liste des candidatures proposées.** Le général de gendarmerie à la retraite, Sylvain Rabotoarison, inscrit sur une « *liste additive* », devient le 16<sup>ème</sup> postulant, à la surprise générale puisqu'aucun militaire ne devait pouvoir être proposé, comme l'avait stipulé l'ambassadeur d'Afrique du Sud. *La Gazette* s'insurge contre les remaniements intervenus entre la cérémonie de dépôt des candidatures et la publication de la liste officielle par la Présidence. Certains postulants de voient créditer de plus de soutiens qu'annoncé la veille alors que d'autres ont été déclassés ou, comme Alain Tehindrazanarivelo, ancien ministre de la Santé de la HAT, ont tout simplement disparu. Le classement des candidats de la mouvance Ravalomanana dans la liste officielle a été inversé par rapport à celui qui avait été lu en public lors du dépouillement. Le HPM, formation proche du pouvoir, a proposé 4 noms au lieu des 3 convenus. Et le quotidien de conclure : « *Certains observateurs voient là une opération visant - à travers des proches du président de la HAT - à perturber la sortie de crise. Voire à remettre en cause la feuille de route. D'ailleurs, le fait d'avoir accepté un Premier ministre non membre de la mouvance présidentielle, signifie que Madagascar pourrait suivre le scénario ivoirien. A savoir, une transition qui va durer dix ans... L'on espère, toutefois, que les membres du prochain gouvernement vont s'entendre, et que la cohabitation se déroulera sans anicroche, contrairement au Zimbabwe où le président Mugabe et son Premier ministre se haïssent à mort* ».

Sobika fait part lui aussi de sa perplexité au vu des changements opérés. « *Légitimement tout le monde se projette 12 mois en avance, dans le cadre des premières élections à tenir avant fin 2012. [...] Il semble que le système est incapable d'arrêter les agissements condamnables. Les faits sont là : on n'a pu empêcher les tripotages des résultats d'un vote de 8 électeurs réels (3 ayant annoncé voter blanc, nul, ou même s'abstenir)* ». Le site imagine à quelles tricheries pourra donner lieu le traitement des 8 millions d'électeurs inscrits sur les listes... La HAT réfute toute volonté de manipulation. Elle évoque des confusions qui se seraient produites lors de la cérémonie de dépôt des candidatures en raison du conflit qui a éclaté au sein de l'Arema au moment de la remise des listes. Selon Andry Rajoelina, le parti Arema a proposé 4 candidats : Jean-Victor Robson, Pierrot Rajaonarivelo, Virapin Ramamonjisoa et Alain Tehandrazanarivelo. Ce dernier, placé en 4ème position, a dû être retiré. La Nouvelle Alliance pour le Changement Démocratique dont il est l'animateur a dénoncé l'exclusion de son candidat, une décision qualifiée d'unilatérale et d'intolérable.

La CNOSC a expliqué qu'elle n'a pas souhaité présenter de candidats à la primature et ne présentera aucun candidat aux postes de ministres. André Rasolo a tenu à préciser que José Rakotomavo, candidat au poste de Premier ministre, a quitté la CNOSC depuis 6 mois.

**Monaisa Mokgheti, l'homme incontournable.** L'ambassadeur d'Afrique du Sud n'aurait jamais pensé qu'il jouerait un rôle important dans l'évolution de la crise politique malgache. Pourtant, il est actuellement l'une des personnalités incontournables depuis sa nomination comme Président par intérim du bureau de liaison de la SADC. Il est devenu la pièce maîtresse dans le processus de désignation du nouveau Premier ministre. Sa prise de position contre l'accession d'un militaire au poste de chef du gouvernement d'union nationale a mis fin aux espoirs des pro-Vital. Il est compréhensible de ce fait que **certaines personnalités ou groupements politiques dénoncent une trop grande ingérence de la communauté internationale** dans les affaires du pays. La dernière prise de position en date est celle de l'ancien candidat aux élections présidentielles, le pasteur Daniel Rajakoba. Pour lui, la situation est tout simplement « *honteuse* » car la Grande Ile semble avoir perdu sa souveraineté. Il rejoint en cela la position de l'économiste Hugues Rajaonson. Un cadre du parti « *Fihavanantsika* » a même évoqué une nouvelle forme de colonisation dans la mise en place du bureau de liaison.

**Résurgence des aspirations populaires : le KMD se définit comme la 5<sup>ème</sup> mouvance et se propose de défendre la souveraineté nationale face à « l'immixtion de la SADC ».** Le KMD (Komity Miaro ny Demokrasia - Comité pour la Défense de la Démocratie) est l'un des initiateurs de la « *révolution orange* » de 2009. Son objectif est de dénoncer les erreurs commises par les dirigeants politiques qui ont conduit à la mise sous tutelle du pays. Ils en rendent responsables les chefs de file des trois mouvances qui ont plongé le pays dans l'extrême pauvreté pour reconquérir leurs postes. Le KMD n'a pas signé la feuille de route. Il soutient le président de la Transition et soutient les candidatures de Monique Esoavelomandroso et de Monja Roindefo au poste de Premier ministre.

**22/10 – Le premier ministre démissionnaire Camille Vital met en cause la communauté internationale pour son éviction.** Il a fait part de son mécontentement aux membres du corps diplomatique représentés par les ambassadeurs de France, de Russie et d'Afrique du Sud à l'occasion d'une cérémonie officielle. Il s'en est pris à la SADC qui a exigé la nomination d'un Premier ministre civil alors que la feuille de route ne prévoit rien de tel. « *Que les étrangers [sous-entendu la communauté internationale] fassent attention. Ils s'ingèrent beaucoup trop dans les affaires nationales malgaches* », a déclaré son directeur de cabinet, le général Ririva Alban Rabarisoa en s'adressant aux ambassadeurs présents. Il ne s'agit, dit-il, que d'un « *petit différents entre Malgaches* », qui ne justifie pas une telle ingérence. Camille Vital a exhorté la communauté internationale à « *être le garant du droit de Madagascar à la souveraineté nationale* ».

**Un Premier ministre de consensus exigé.** Marius Fransman, vice-ministre sud-africain des Relations internationales insiste sur la nécessité d'un Premier ministre accepté par les mouvances des trois anciens présidents. « *Il ou elle doit être quelqu'un qui est accepté(e) et a la confiance et le soutien de tous les partis d'opposition, dont les trois mouvances* », a-t-il déclaré. Il indique en même temps la nécessité de tenir compte de l'esprit, et non pas seulement de la lettre, du cadre de mise en œuvre de la feuille de route. Cette déclaration devrait mettre fin au débat sur le processus de nomination du chef du gouvernement. La HAT évoquait en effet jusqu'ici le pouvoir discrétionnaire d'Andry Rajoelina dans le choix du Premier ministre sur la liste des candidats qui lui a été remise, sans tenir compte de l'avis des groupes politiques. Les mouvances Zafy et Ravalomanana réfutent cette thèse et réclament des négociations et un droit de regard sur la nomination, au nom du principe de consensualité.

**Jean Ping, président de la commission de l'UA, promet l'examen du dossier malgache** Il officialise l'existence des contacts pour tenir une réunion du Conseil de Paix et de Sécurité et signale un projet de réunion du GIC « *pour marquer l'appui de l'Afrique au processus en cours et mobiliser la communauté internationale* ». Cette réunion pourrait avoir à statuer sur la suspension et la levée progressive et conditionnée des sanctions infligées à Madagascar.

**24/10 – Le choix du Premier ministre de consensus étroitement supervisé par la médiation de la SADC.** Le pouvoir discrétionnaire du Président, exigé par ses partisans, est apparemment remis en cause. Avec sa déclaration insistant sur la nécessité d'un Premier ministre accepté par les mouvances des trois anciens présidents, le vice-ministre sud-africain des Relations internationales, Marius Fransman, aurait levé le doute de l'opposition concernant l'étendue du pouvoir du président de la Transition. Mamy Rakotoarivelo, chef de la délégation de la mouvance Ravalomanana se félicite de voir le processus fermement encadré par la Troïka. Dans son esprit, seul un candidat présenté par les trois mouvances remplit les conditions requises par la feuille de route, tous les autres pouvant être considérés comme des soutiens à Andry Rajoelina. Dans le camp des pro-régimes, on persiste à considérer que le président de la transition dispose du libre choix du future chef de gouvernement. « *Fransman n'est pas la SADC [qui a établi la Feuille de route]. On peut s'y plier, mais la tolérance a ses limites* », avertit l'UDR-C, pour qui le fait que cette formation et le TGV n'aient pas présenté de candidat est déjà une preuve de bonne volonté.

**24/10 - Le vice-ministre sud-africain des Affaires étrangères doit rencontrer à Paris le ministre français de la Coopération, Henri de Raincourt. Il devrait aussi s'entretenir avec Didier Ratsiraka,** qui refuse toujours d'adhérer au processus de sortie de crise. L'ancien président laissera-t-il passer la possibilité d'obtenir pour sa mouvance le siège de Premier ministre ? Le poste n'est pas acquis aux trois mouvances des anciens présidents, néanmoins, la SADC insiste lourdement sur la nécessité d'avoir un Premier ministre qui jouisse du « *soutien et de la confiance des principaux groupes d'opposition, y compris des trois mouvances* ». Au-delà des candidats proposés par les mouvances Zafy et Ravalomanana, plusieurs personnalités pourraient se prévaloir de cette confiance de l'opposition : le général à la retraite Sylvain Rabotoarison par exemple, ministre de l'Intérieur par deux fois dans les années 1990, ministre de l'Environnement en 2002. Il a traversé les régimes des trois anciens présidents. Le déplacement se situe la veille de la date annoncée pour la nomination du nouveau PM.

**25/10 – Eliane Naïka, 3<sup>ème</sup> candidate proposée par la mouvance Ravalomanana renonce à se présenter à l'entretien avec Andry Rajoelina.** Dans un communiqué, elle déclare : « *La principale raison en est le non-respect des termes de la feuille de route. Monsieur Rajoelina, au pouvoir depuis bientôt trois ans, en toute illégalité et sans légitimité populaire, se doit de prendre sans attendre des mesures d'apaisement publiques et visibles conformément à la feuille de route qu'il a lui-même promue et signée. Force est de constater qu'à ce jour, aucun effort n'a été déployé de sa part dans ce sens, à preuve : les prisonniers politiques croupissent toujours en prison ; les poursuites judiciaires envers les opposants ne sont toujours pas levées ; le mandat d'arrêt et NOTAM à l'encontre du Président Marc Ravalomanana et des autres exilés ne sont pas toujours annulés ; les radios et télévisions privées ne sont toujours pas autorisées à émettre librement* ». L'ancienne sénatrice exilée en France s'est donc placée hors course.

**Marius Fransman accuse Andry Rajoelina de mal interpréter la feuille de route.** Dans un entretien accordé à *City Press*, le chef de la médiation de la Troïka confie que « *la SADC a été claire que les exilés politiques doivent être autorisés à rentrer, mais Rajoelina a affirmé que Ravalomanana peut rentrer seulement après les élections. Ce qui veut dire qu'il a différemment interprété la feuille de route* ».

**Tantely Andrianarivo : « Pas d'élections en 2012 ».** L'ancien Premier ministre de Didier Ratsiraka, condamné pour détournement de fonds et usurpation de pouvoir, envisage de se présenter à l'élection présidentielle mais cela reste pour lui une échéance lointaine. « *Rien n'est clair aujourd'hui, ni le calendrier électoral, ni la priorité électorale entre les législatives et les présidentielles. Si des élections ont lieu en mai 2012 comme le suggère un parti [l'AVI de Norbert Ratsirahona, conseiller d'Andry Rajoelina], je pense qu'elles ne seront pas fiables* », a-t-il souligné. Le plus urgent pour lui, c'est d'être jugé en cassation. Son procès n'a toujours pas eu lieu, en violation du droit des citoyens à obtenir justice, souligne-t-il. Tantely Andrianarivo estime que la mise en œuvre de la feuille de

route va se révéler particulièrement ardue. Le fait que la mouvance Ratsiraka n'ait pas signé la feuille de route reste l'un des nombreux problèmes à régler, avec celui des personnalités qui ont encore des problèmes en suspens auprès de la Justice. Didier Ratsiraka ne consentira à signer la feuille de route qu'à son retour à Madagascar et dans le cadre d'un sommet des chefs de files des mouvances, alors que le régime ne semble pas pressé à la voir rentrer et s'efforce d'obtenir sa signature depuis son exil parisien. Tantely Andrianarivo pense que la reprise des financements internationaux demandera du temps. « *La conférence des donateurs n'interviendrait qu'après les élections* », explique-t-il. C'est-à-dire dans un an au plus tôt. « *Par expérience, les financements annoncés ne sont cependant disponibles qu'un an après. Les impacts sur le pays n'interviendraient donc qu'en 2014* ». L'année 2012 devrait donc voir encore le pays s'appauvrir. De son point de vue, la prévision de croissance de 2,8 % fixée dans le projet de loi de Finances pour 2012 n'est pas réaliste. Elle serait de toute façon insuffisante pour commencer à combler le déficit accumulé depuis 3 ans, alors que de nombreux pays du continent africain connaissent une forte croissance.

**Général Ranto Rabarisoa** : « **La Troïka manœuvre la feuille de route** » Le président du Conseil Militaire pour la Défense Nationale (CMDN) affirme que « *le processus de mise en œuvre de la feuille de route a pris un mauvais départ dont les conséquences risquent d'être fâcheuses pour la conduite de la Transition* ». Ce mauvais départ, a-t-il insinué, est dû à une intention manifeste de la Troïka de la Sadc de « *manœuvrer le processus, à travers des recommandations qui ne respectent ni l'esprit ni la lettre de la feuille de route* ». Le président du CMDN note à cet égard qu'aucune disposition de ce texte n'interdit aux militaires d'être des premiers ministrables, tandis que la même feuille de route ne dit point que le Premier ministre de consensus doit être une personnalité issue et acceptée par l'opposition. Ranto Rabarisoa lance un appel aux politiques pour « *qu'ils arrêtent de considérer ces recommandations de la Troïka comme un ordre* ». Et de signifier aux deux parties qu'il faut laisser le président de la Transition « *exercer en toute âme et conscience les attributions qui lui sont officiellement reconnues et conférées par le paragraphe 3 de la feuille de route* ». Le général rappelle que dans nombre de pays, notamment francophones, qui ont connu des troubles politiques, des militaires ont mené à bien des périodes de transition. Commentaire de *La Gazette* : « *39 ans après l'accession du premier militaire au pouvoir, Madagascar verra peut-être les hommes en treillis rentrer enfin dans les casernes* ». Force est en effet de constater que depuis 1972 les militaires ont joué un rôle important sur la scène politique malgache. Le malaise que cette politisation a provoqué a atteint son paroxysme en 2009 ; il a pu s'exprimer lors des Assises militaires. Pour le quotidien, il est temps que l'Armée retourne à l'exercice de ses missions de maintien de l'ordre et de renforcement de la sécurité des personnes et des biens.

**26/10 – La Troïka n'entend pas valider un Premier ministre qui n'ait pas obtenu l'onction de l'opposition. Le pouvoir reste sur ses positions.** Marius Fransman évoque la possibilité d'une nouvelle nomination de Premier ministre au cas où le candidat qui sera désigné par Andry Rajoelina ne donnerait pas satisfaction aux trois mouvances. Ce cas de figure est devenu plausible après la rencontre que le chef de la délégation de la Troïka a eu en France avec Didier Ratsiraka. L'ancien président ne semble pas en effet s'accommoder du processus de désignation en cours. Marius Fransman évoque la possibilité d'un « *second tour de nomination d'un Premier ministre de consensus* » si la première nomination ne répond pas à ses attentes. La balle est ainsi dans le camp d'Andry Rajoelina, qui va se voir contraint de composer avec un Premier ministre qui, à défaut d'être issu des trois mouvances, devra avoir leur approbation. Des rumeurs font déjà état de l'insatisfaction de la SADC et de la communauté internationale par rapport à la liste des 16 postulants. Le pouvoir ne veut cependant pas céder à la panique et entend rester maître de la situation. Harry Laurent Rahajason, ministre de la Communication, insiste sur la prérogative accordée à « *la voie officielle et diplomatique* » qui met en relation Marius Fransman et Andry Rajoelina par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Afrique du Sud. **Dans ce contexte, et face à la menace qui pèse sur lui, le président de la Transition semble hésiter sur la personnalité à nommer au poste de Premier ministre de consensus.** Sa marge de manœuvre paraît limitée et la date butoir du 26 octobre imposée par la Troïka ne sera pas respectée. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, a indiqué que « *seuls les candidats présentés par les trois mouvances elles-mêmes et par le groupement UAMAD-Monima conviennent à l'opposition* », faisant allusion à Manandafy Rakotonirina, Pierrot Botozaza, Omer Beriziky et Monja Roindefo. A défaut, il exige que des négociations s'engagent entre les sensibilités concernées avant l'officialisation du choix.

**Des militaires manœuvrent pour installer le général (à la retraite) Sylvain Rabotoarison à la Primature.** Les officiers titulaires de commandement ont été reçus par Andry Rajoelina. Le général (en activité) Camille Vital ayant été répudié par le représentant de la Sadc, Mokgheti Monaisa, l'armée a reporté tous ses espoirs sur le général Sylvain Rabotoarison. Selon eux, dans une conjoncture politique encore mouvante, seul un militaire est apte à faire échec aux menées subversives et à assurer la stabilité de l'Etat. Pour le président de la transition, l'avis de la communauté internationale exprimée par Mokgheti Monaisa est l'occasion d'écarter les militaires des postes civils et de redonner à l'exécutif un air plus conforme à la démocratie. Une opportunité qu'il pourrait saisir pour rompre avec l'omniprésence des militaires dans les hautes sphères, pratique en usage depuis plus de 40 ans. « *Nous nous sentons exclus alors que nous avons apporté notre part à la sortie de crise* », regrette le général Ranto Rabarisoa. Les militaires, principalement les officiers généraux des Forces armées, auraient décidé de

soutenir le général en retraite Sylvain Rabotoarison, candidat au poste de Premier ministre au même titre que « 12 autres civils ».

**Parlement de la transition : session suspendue, avantages maintenus.** Une semaine après l'ouverture de la deuxième session ordinaire du CT et du CST, aucune séance n'a encore eu lieu. D'après les explications du vice-président du Congrès, « *le Parlement attend un texte relatif à la loi de Finances, émanant de l'Exécutif* ». *Midi* s'insurge contre cet état de fait : malgré la crise et la politique d'austérité budgétaire, ces « *parlementaires* » en chômage technique continuent à percevoir leurs indemnités de logement et leurs frais de déplacement. Le Parlement risque d'être en sommeil jusqu'à l'entrée en vigueur de son élargissement, qui devrait intervenir après la constitution du nouveau gouvernement.

**27/10 - Premier ministre de consensus introuvable à la date convenue.** La nomination annoncée pour le 26 octobre n'a pas eu lieu. Le calendrier a été reporté, en accord avec l'ambassadeur sud-africain, Monaisa Mokgheti. Les commentaires qui entourent cette défaillance du président de la transition sont nombreux mais les plus répandus et les plus vraisemblables expliquent qu'Andry Rajoelina doit attendre l'issue de la récente mission effectuée en France par Marius Fransman, vice-ministre sud-africain aux Affaires étrangères, dont le retour est imminent. Catherine Ashton, chef de la diplomatie de l'UE, dans un communiqué adressé à Andry Rajoelina, souligne l'importance du choix du prochain Premier ministre en accord avec les termes de la feuille de route.

**Le groupement nationaliste Otrikafo considère que Marius Fransman est le nouveau « gouverneur général » de Madagascar.** Son chef de file, Rajaonah Andrianjaka, appelle à la mobilisation de tous les « *indignés* ».

**28/10 - Candidats au poste de Premier ministre : une « short list » de 4 personnalités.** La présidence de la HAT a révélé qu'Andry Rajoelina a procédé à une deuxième consultation de quelques candidats. À l'issue de ces entretiens, **4 noms sortiraient du lot : Botozaza Pierrot, Monique Andréas Esoavelomandroso, le général en retraite Charles Rabotoarison et Omer Beriziky.** Botozaza Pierrot, technicien qualifié d'ouvert et modéré, a été présenté par la mouvance Ravalomanana. Il appartient à la plateforme de l'opposition. Certains dénoncent sa complaisance envers les sociétés du président déchu dans sa gestion du port de Toamasina, rapportent *Tribune* et *La Gazette*. C'est sous sa gouvernance, à la tête du Grand Port, qu'ont été construites la minoterie Mana, la raffinerie d'huile TOP et la fabrique de margarine Mana. Le tout au sein de l'enceinte même du port. Et surtout, selon certaines sources, avec les financements du port qui a par la suite attribué une concession d'exploitation au groupe Tiko de Marc Ravalomanana. Le général en retraite Rabotoarison Sylvain est réputé avoir entretenu de bonnes relations avec tous les régimes qui se sont succédés. Mais le fait que ce soit un militaire pourrait constituer un handicap, la médiation ayant fait savoir que l'Armée n'était pas la bienvenue dans le nouveau gouvernement. Monique Andréas Esoavelomandroso, ancienne secrétaire général de la COI, ne manque pas d'atouts du fait de son expérience internationale et de ses convictions chrétiennes (qu'Andry Rajoelina a déclaré vouloir prendre en considération) mais le fait que son mari soit le président du parti Leader Fanilo, proche du régime, pourrait la pénaliser aux yeux de la médiation. Paradoxalement, Omer Beriziky, cadre du Leader Fanilo, conserverait toutes ses chances car c'est la mouvance Zafy qui l'a proposé. Il n'appartient pas à la même ethnie que le président de la transition, comme l'exige la feuille de route qui perpétue la dualité Merina-Côtiers. Mais est-ce suffisant pour avoir l'entière adhésion de Zafy Albert ? D'après certaines sources, il ne se serait pas présenté à la seconde entrevue convoquée par le président de la HAT, ayant reçu de Zafy Albert la consigne de ne pas se présenter... D'après *La Gazette*, Didier Ratsiraka aurait exigé la nomination d'Eugène Mangalaza<sup>5</sup> en contrepartie de la signature de la feuille de route. *Le Courrier* avance un 5<sup>ème</sup> favori : José Rakotomavo, qui s'est mis en congé de la CNOSC voici 6 mois.

**Avant de procéder à l'annonce du nom du Premier ministre de consensus, Andry Rajoelina et les représentants de la SADC devront encore se concerter.** Le chef de la médiation de la Troïka, Marius Fransman, devait rentrer à cet effet à Madagascar ce 28 octobre, jour annoncé pour l'annonce officielle. Il se confirme que le médiateur a rencontré André Parant, le « *Monsieur Afrique* » de l'Élysée, le ministre des Affaires étrangères, Alain Jupé, et celui de la Coopération, Henri de Raincourt. Les observateurs espèrent que cette harmonie de vue entre Paris et Johannesburg lèvera le doute sur un probable conflit d'intérêt dans la présentation d'un PM de consensus. L'entrevue avec Didier Ratsiraka se serait bien déroulée mais aucune information n'a filtré de cette rencontre dans la capitale française. Les consultations, ainsi que les émissions télévisées mettant en compétition les candidats sur le modèle de la primaire du PS en France pour la désignation du candidat à l'élection présidentielle de 2012, ont été qualifiées de « *mascarades* » et de « *mises en scène* » par

<sup>5</sup> Rappel : le 10 octobre 2009, les quatre mouvances signent un accord de partage du pouvoir et Eugène Mangalaza est désigné Premier ministre de consensus, malgré le refus de Monja Roindefo, chef du gouvernement sortant, de démissionner, celui-ci estimant que toutes les parties n'avaient pas été consultées lors des négociations sur l'accord de partage du pouvoir. Le 18 décembre, à quelques heures de l'arrivée des délégations des trois mouvances à l'aéroport d'Ivato, la présidence de la HAT promulgue un décret abrogeant la nomination d'Eugène Mangalaza et nommant de manière unilatérale Cécile Manoroahanta Première ministre par intérim. Arrivé en novembre à Antananarivo, M. Mangalaza n'avait jamais pu constituer son gouvernement, la répartition des postes achoppant entre les mouvances.



certaines acteurs politiques. Adolphe Ramasy, du Pacte républicain, fait la remarque que nulle part dans le monde, de telles procédures n'ont jamais existé pour la nomination d'un Premier ministre.

*La Gazette* écrit : « On s'intéresse au casting pour déterminer qui a effectivement choisi le chef du gouvernement. Est-ce Andry Rajoelina ? Ou plutôt la Troïka dirigée par l'Afrique du Sud ? Ou les deux conjointement. La question est fondamentale pour l'avenir du pays. Car depuis que l'on a pris connaissance de l'exigence de la SADC d'écartier les militaires à la fonction de Premier ministre, on se pose des questions sur le rôle de l'organisation sous-régionale et surtout de l'Afrique du Sud dans la résolution de la crise malgache. [...] Le président de la HAT joue littéralement sa tête dans cette nomination du Premier ministre ».

## ► Nomination de Jean Omer Beriziky comme « Premier ministre de consensus »

**29/10 – Jean Omer Beriziky, l'unique candidat proposé par la mouvance Zafy, nommé Premier ministre de consensus<sup>6</sup>. Sa nomination suscite déjà quelques remous.** Le suspense a été maintenu jusqu'au bout. Les représentants politiques, militaires, les membres de la société civile et du corps diplomatique avaient été invités au palais présidentiel à 19h00 et n'ont connu le nom du nouveau Premier ministre que 4 heures plus tard. Il a fallu tout ce temps au président de la Transition pour s'accorder sur ce nom avec les médiateurs de la SADC, au terme d'âpres discussions. La délégation de la Troïka aurait, sous la pression de la mouvance Ravalomanana, proposé Pierrot Botozaza alors que ce choix ne convenait pas au numéro un de la Transition, qui aurait choisi le général Sylvain Rabotoarison. « Le choix s'est fait surtout sur un candidat de l'opposition. Omer Beriziky fait partie de l'opposition et c'est quelqu'un qui a de l'expérience au niveau international. Il a travaillé pendant 9 ans au sein de l'UE en tant qu'ambassadeur de Madagascar. [...] Il est nommé parce que c'est un patriote et qu'il a la crainte de Dieu. De plus, il est capable de gérer les institutions et de négocier avec les bailleurs de fonds », a expliqué Andry Rajoelina, ajoutant pour démentir sa supposée mise sous tutelle par la Troïka : « La décision de sa nomination ne relève que de moi, et moi uniquement, sans aucune pression de la part de qui que ce soit ». Une affirmation mise en doute par Madonline qui écrit : « Sans surprise, c'est le candidat de la communauté internationale qui est nommé. Andry Rajoelina a choisi de son plein gré celui qu'on lui a fortement suggéré. [...] Avant sa nomination, on disait déjà d'Omer Beriziky qu'il est le candidat de consensus pour les bailleurs de fonds ».

Présenté par la Zafy Albert, après une rencontre avec l'ambassadeur sud-africain, Omer Beriziky n'est pas membre de cette mouvance et sa candidature avait créé la surprise. Il est peu connu du grand public. Ambassadeur à Bruxelles sous les différents régimes de Zafy, Ratsiraka et Ravalomanana, il ne fait pourtant pas l'unanimité. Juste après l'annonce, les membres de la mouvance Ravalomanana ont brusquement quitté la salle. « Nous récusons cette nomination. Monsieur Omer Beriziky est membre influent du parti Leader Fanilo qui fait partie de l'ancienne mouvance de Rajoelina. Cela ne correspond pas aux critères de consensus, d'inclusivité et de neutralité tels que les prévoit la feuille de route », dénonce Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation. Omer Beriziky est en effet un cadre du parti politique Leader Fanilo, formation faisant partie de l'Union des Démocrates et des Républicains pour le changement (UDR-C) soutenant Andry Rajoelina. La mouvance Ravalomanana se laisse le temps de réfléchir à la position à adopter lors de la prochaine étape : la formation du gouvernement d'union nationale. Elle entend s'en entretenir avec la Troïka. Roland Ratsiraka, vice-président du CST, dénonce l'ingérence de la Troïka. Invité à participer à la cérémonie de présentation du nouveau Premier ministre, il s'est dit fort surpris de constater que cette désignation résultait de marchandages avec la SADC, mettant en jeu la souveraineté nationale.

Commentaire de *Tribune* : « Ils [les représentants de la mouvance Ravalomanana] affirment avoir été trompés. Si la mouvance Ravalomanana a été flouée, l'on peut dire que c'est surtout par elle-même, à ne pas avoir bien assimilé les nouvelles règles de jeu. Elle a dès le départ gaspillé une de ses trois cartouches en avançant le nom de Naika Eliane [ancienne sénatrice en exil en France] qui n'aura servi qu'à confirmer les énormes difficultés d'une éventuelle cohabitation entre les GTT [pro-Ravalomanana de la diaspora] et Andry Rajoelina au cours des prochains mois. Il était également assez clair que le nom de Manandafy Rakotonirina aurait du mal à passer. Alors que l'objectif premier d'une véritable transition consensuelle était de tourner la page des affrontements de 2009, il semblait vain de tenter de démontrer, deux ans après, qu'on avait eu raison sur les nominations de Premier ministres à l'époque. Il faut reconnaître cependant que la mouvance Ratsiraka a commis la même erreur en s'accrochant à tout prix à l'idée de faire revenir dans la course Eugène Mangalaza ». La mouvance Ravalomanana « doit aujourd'hui regretter amèrement de ne pas avoir réussi à diversifier les candidats d'ouverture. L'ouverture, la mouvance Zafy l'aura par contre parfaitement jouée. Avec une seule cartouche, elle a réussi à faire mouche ».

<sup>6</sup> Les relations entre Jean Omer Beriziky et le professeur Albert Zafy remontent aux événements politiques de 1991. L'actuel Premier ministre était à l'époque parmi les meneurs du mouvement des « Forces vives » contre le régime de Didier Ratsiraka à Toamasina. C'est à cause de son tempérament actif que Jean Omer Beriziky a attiré l'attention de l'homme au chapeau de paille, qui l'avait désigné comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Madagascar auprès de l'UE à Bruxelles, une fois au pouvoir. Il y a effectué 11 ans et demi de service. Entre temps, il a rejoint le Leader Fanilo, parti de son patron, Herizo Razafimahaleo, vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères de l'époque. Il était aussi le président du Comité des ambassadeurs Afrique-Caraïbes-pacifiques (ACP). Marié et père de trois enfants, le chef du gouvernement est âgé de 61 ans. Il est né dans le nord, près de Vohémar. Historien de formation, il est enseignant-chercheur en service à l'Université de Toamasina

**Le nouveau Premier ministre dispose de 15 jours pour proposer au président de la transition les membres de son nouveau gouvernement** (la date limite fixée par la feuille de route est le 17 novembre). L'allocation des portefeuilles ministériels doit être « *juste et équitable, en respectant la provenance politique, la représentation de genre et l'équilibre régional. En cas de révocation d'un membre du gouvernement, il sera remplacé par un autre membre de son groupe de provenance politique selon les mêmes règles de procédure de nomination* », indique encore la feuille de route.

**Les dissidents du TIM, ralliés à la Transition, se plaignent d'être victimes d'exclusion dans le processus de résolution de la crise.** Raharinaivo Andrianatoandro et son équipe dénoncent l'attitude de la Troïka : « *D'autres formations sont aussi en dissidence avec leurs mouvances respectives, mais vous ne les avez pas évincés. Mais pourquoi vous, les médiateurs, avez écarté le TIM ?* », a-t-il lancé. « *Si la Troïka continue à poursuivre ce chemin, elle devra s'attendre à une nouvelle opposition de la part de ceux qui n'apprécient pas son approche* », a-t-il prévenu.

**31/10 - La nomination de Jean Omer Beriziky constitue une nouvelle source de mésentente entre les partisans de la HAT et les mouvances Ratsiraka et Ravalomanana.** Pour ces dernières, le chef du gouvernement d'union nationale proclamé et la modalité adoptée pour le choisir ne remplissent pas les conditions requises. **Des critiques touchent aussi la mouvance Zafy**, dont le chef de file a proposé le nom de Jean Omer Beriziky qui appartient à l'un des composantes qui soutiennent le régime. La mouvance Ratsiraka continue d'insister sur la nécessité de tenir une conférence au sommet des chefs de file des mouvances, élargie aux autres dirigeants politiques. De son côté, la mouvance Ravalomanana menace de se retirer du processus de mise en œuvre de la feuille de route et de ne pas participer à la constitution du nouveau gouvernement. Marius Fransman, chef de mission de la Troïka, et Marc Ravalomanana devaient se rencontrer en Afrique du Sud pour tenter de débloquer la situation.

## **MEDIATION MALGACHO-MALGACHE – SOCIETE CIVILE**

**01/10 – Pour le SeFaFi, élargissement des institutions de la transition ne veut pas dire forcément accroissement des effectifs.** L'observatoire de la vie publique estime que l'on peut élargir le Parlement (Congrès et CST) aux entités non encore intégrées tout en maintenant inchangés les effectifs. Sa proposition se traduirait par la réduction du nombre des représentants des anciennes entités afin de laisser la place aux représentants des nouvelles. Une proposition qui fera grincer bien des dents, écrit *Le Courrier*. En effet, dès le paraphe de la feuille de route, le 17 février, les parlementaires ont traduit le terme d'élargissement par augmentation d'effectifs, ceux qui ont été nommés auparavant étant évidemment automatiquement reconduits, avec maintien de leurs avantages et privilèges, les autres à nommer prenant le train en marche. Une autre interprétation, qui aurait les faveurs de l'exécutif, veut que l'élargissement soit synonyme d'une hausse du nombre de sièges mais avec une diminution des avantages et privilèges, afin que les institutions puissent fonctionner à budget constant.

**08/10 - La Confédération des syndicats des grands corps de l'Etat (CSGCE) sceptique sur la mise en œuvre de la feuille de route.** Elle prépare une prise de position publique. Son porte-parole déclare : « *dans la situation actuelle, la résolution de la crise manque d'inclusivité et de consensualité* », ajoutant : « *ce n'est pas raisonnable de voir les politiciens se charger à la fois de la conception du plan de sortie de crise et de sa mise en œuvre* ». Le syndicat déplore que le pouvoir n'ait pas répondu favorablement à l'offre de service des grands commis de l'Etat. Certains militent pour la nomination d'un gouvernement de techniciens.

**11/10 - Les grands corps de l'État montent au créneau.** La CSGCE a lancé un appel à destination du pouvoir et de la communauté internationale pour qu'ils prennent en considération les remarques qu'ils ont formulées voici quelques semaines. Sachant que la mission du prochain gouvernement est encadrée par la feuille de route et qu'aucun projet de société ne peut être conduit durant la période transitoire, les cadres et intellectuels de la fonction publique exigent leur participation active à l'application de la feuille de route. La société civile, les technocrates, les opérateurs économiques et l'Armée doivent participer activement aux affaires de la transition, a martelé Thierry Rakotonarivo, président du syndicat des administrateurs civils. Le CSGCE a en outre pointé du doigt les politiciens qui n'ont pas pris soin de limiter dans le temps la période de transition.

**14/10 – Le Collectif des Citoyens pour la Conciliation (CCC) du Pr Raymond Ranjeva rencontre le FFKM.** A l'issue d'un atelier de travail et d'échanges, les deux entités ont fait le constat de la prévalence de la perte du sens moral et éthique qui gangrène la société malgache, de la paralysie intellectuelle et du sentiment d'impuissance et d'échec qui prédominent chez ceux qui ont en charge le dénouement de la crise. Les deux entités ont échangé sur le concept de « *conciliation* » et la dimension géopolitique et internationale de la situation. Le CCC réitère la nécessité de faire appel aux trois anciens chefs d'Etat et au président de la HAT, aux fins de tenir un sommet à Antananarivo.

**15/10 – La société civile ne parvient pas à régler ses différends.** Si la CNOSC et les Raiamandreny mijoro sont parvenus à se rapprocher et à coopérer, le Finona, considéré comme favorable à la HAT, semble plus que jamais hors course. La guerre intestine entre les entités de la médiation a éclaté au grand jour lors de la réception de la société civile par la délégation de la Troïka. L'association Finona est accusée d'« être juge et partie dans leur démarche ». « *La coopération est désormais impossible, du moins dans sa forme actuelle* », lance Serge Zafimahova, co-président de la CNOSC. Le Finona réplique que c'est la SADC qui a arrêté la liste des organisations en charge du suivi de l'application de la feuille de route et que de ce fait aucune entité des quatre parties ne peut écarter les autres de cette mission.

**Le FFKM renonce à s'associer au suivi et au contrôle de l'application de la feuille de route.** La responsabilité en avait été confiée par l'article 28 à 4 entités : le FFKM, les Raiamandreny Mijoro, la CNOSC et le Finona. La défection de cette entité proche de Marc Ravalomanana fait naître des inquiétudes chez certains observateurs. En effet, si les décisions sont prises à la majorité des entités membres au sein de l'entité de contrôle, l'avantage ira aux pro-Rajoelina, les Raiamandreny Mijoro (dirigés par le pasteur Ramino Paul, proche de Norbert Ratsirahonana) et le Finona étant réputés favorables au régime de transition. La CNOSC, réputée proche des trois mouvances, se retrouvera minoritaire.

**24/10 – Le SeFaFi lance un nouvel appel à la responsabilité de la classe politique<sup>7</sup>.** Dans un communiqué, l'Observatoire de la vie publique déplore que les signataires de la feuille de route se livrent une fois encore à des interprétations divergentes du texte qu'ils ont approuvé, manifestant en cela leur incompétence et leur mauvaise foi, au détriment de la population prise en otage dans une crise interminable. Le SeFaFi revient sur la notion controversée d'élargissement des institutions de la Transition. Un terme qu'il faut comprendre comme un élargissement « *exclusivement qualitatif et idéologique, et non pas d'un élargissement quantitatif qui ajouterait de nouveaux membres aux membres actuels de ces institutions* ». L'organisation condamne les propositions irresponsables de certaines formations et suggère même de réduire l'effectif des deux Chambres pour le rapprocher ce qu'il était avant la crise. Concernant la désignation du nouveau Premier ministre, le SeFaFi se prononce en faveur d'un candidat indépendant de tout groupe de pression et qui renoncerait à se présenter à la présidentielle. Il rappelle enfin sa position concernant les futurs scrutins : les présidentielles doivent être organisées après les législatives, afin de tester la fiabilité du système électoral mis en place par la CENI et de faire connaître la véritable représentativité de chacun des innombrables partis politiques. Le SeFaFi insiste pour que les élections présidentielles se tiennent avant le 30 novembre 2012, ce qui suppose la tenue des législatives au moins quatre mois avant. « *La vigilance est de mise car le pays n'est pas encore tiré d'affaire. Il va même au-devant de graves problèmes si les politiciens et les autorités ne font pas rapidement preuve de responsabilité, d'humilité et de détermination, pour achever une transition qui n'a que trop duré* », conclut-il.

## CRISE UNIVERSITAIRE

**06/10 - Université de Toamasina : appel de détresse du personnel non enseignant.** Dans un communiqué il déclare : « *Nous sommes prêt à assumer notre fonction en tant que personnel administratif et technique de l'université de Toamasina. Seulement, que les autorités prennent leurs responsabilités dans le maintien de l'ordre et de la sécurité du personnel* ». Suite à de graves incidents à caractère ethnique, la franchise universitaire a été levée et le campus est fermé depuis le 11 septembre<sup>8</sup>. Le personnel déplore l'attentisme des autorités et défendent le président de l'Université, Horace Gatien, injustement mis en cause.

**10/10 - Reprise annoncée des activités pédagogiques.** Un mois après les incidents ethniques ayant causé des blessés et un mort à l'université de Barikadimy, les parties concernées - étudiants, enseignants, personnels administratifs et techniques, autorités universitaires, autorités administratives de la ville de Toamasina, Région, forces de l'ordre, associations de sociétés civiles laïques et religieuses, notables, ont décidé la reprise des cours. Les associations de natifs du « *Grand Sud* », qui n'ont pas obtenu la démission du président de l'Université, restent sur la réserve. Ils estiment que leurs revendications n'ont pas été satisfaites mais ils affirment ne pas vouloir s'opposer à la reprise des cours. La rentrée effective est prévue sous huitaine, les étudiants ayant rejoint leur région d'origine après les incidents.

**12/10 –Des étudiants du « Grand Sud » s'opposent à la reprise des cours.** Les forces de l'ordre sont intervenues. Elles ont dispersé les étudiants et le campus a été de nouveau déserté. Des tracts incitant à la vengeance circulent à nouveau sur le campus. Des menaces sont lancées contre les natifs des régions du Nord. A l'Université d'Antsiranana, les étudiants du Sud-est ont été menacés de représailles.

<sup>7</sup> Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/54/84/448497/69454918.pdf>

<sup>8</sup> Cf revue de presse de septembre p. 21 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2011/09/30/22193662.html>

**17/10 - Les parents des étudiants, les notables et les présidents d'associations issues du Grand Sud contestent la rentrée universitaire prévue ce jour.** Selon eux, la façon dont l'affaire a été réglée ne respecte pas les droits de l'homme vu qu'il y a eu un décès. Ils préconisent de poursuivre les rencontres pour trouver des solutions pérennes afin d'assurer la sécurité sur le campus.

**Université de Toliara : les étudiant se la filière gestion sont en grève depuis un mois.** Ils réclament le départ du chef de département et mette en question la qualification de ses assistants.

**L'Université d'Antananarivo connaît elle aussi de fortes tensions entre groupes d'étudiants.**

**27/10 - Les protagonistes de la crise estudiantine de l'université de Barikadimy annoncent qu'ils se sont réconciliés.** Plusieurs cérémonies traditionnelles ont scellé cet accord. Il reste à savoir quelles suites judiciaires seront données à cette affaire. Certains s'interrogent : quelle est la validité de telles cérémonies quand on sait que l'alcool, les beuveries et les compétitions amoureuses ou sexuelles entre étudiants sont aujourd'hui associées à la vie universitaire.

**12/10 - Des enseignants-chercheurs poussés à la porte pour activités syndicales.** « *Les enseignants chercheurs, déjà en position de maintien mais qui œuvrent dans des activités syndicales et politiques, au lieu de celles pédagogiques, vont définitivement être mis à la retraite* », a fait savoir le Conseil du gouvernement. Une décision qui a été prise suite « *à la dérogation exceptionnelle pour le maintien en activité de certains enseignants-chercheurs* ». Les bénéficiaires de cette dérogation devaient impérativement, à titre d'obligation de résultats, former leur relève. Le président du SECES dénonce une décision politique. « *Les enseignants-chercheurs effectuent leur devoir pédagogique et de recherche. Mais ils sont également des citoyens qui ont leurs points de vue face à une situation. Est-ce alors un délit qu'il faudrait sanctionner ?* », ajoute-t-il. L'application d'une telle proposition pourrait engendrer un bouleversement dans l'enseignement supérieur. « *50 % des enseignants des universités publiques risquent d'être affectés par cette décision* », affirme le syndicat. Le SECES rappelle que le maintien des enseignants est défini par le statut qui les régit. Il doit suivre une procédure bien établie, qui associe le département auquel appartiennent l'enseignant et le président de l'Université, avant que le ministère prenne le décret de régularisation. Le syndicat voit dans cette annonce ministérielle une atteinte à leurs libertés fondamentales, entre autres, la liberté d'expression et la liberté d'association.

*L'Express* écrit dans son billet d'humeur : « *Comme elle ne vise a priori personne, la proposition n'est pas explicite sur la nature de la politique interdite. Elle aurait gagné en précision en mentionnant des positions contestataires ou des affinités à l'opposition. Sinon des enseignants-chercheurs politiciens bien placés comme Jean Théodore Ranjivason, Pierre Andrianantenaina ou Manassé Esoavelomandroso et bien d'autres risquent d'en faire les frais. Mais on sait que le bon grain sera séparé de l'ivraie et le décret sera le plus subtil possible. Voilà donc une catégorie de citoyens privés d'un droit fondamental pourtant garanti par la Constitution de la IVème République et certainement pas par la feuille de route. Retraités pour retraités, les Raiamandreny mijoro sont plutôt mieux traités se découvrant une nouvelle vocation sous l'impulsion de la Transition avec un rôle politique important au même titre que les hommes d'Eglise. Pire, l'armée est aujourd'hui l'acteur politique principal et ne sait plus se la boucler comme le veut la tradition, depuis deux ans et demi confondant souveraineté et neutralité. Les enseignants sont visiblement trop intellectuels pour mériter cette faveur, trop teigneux pour bénéficier de cette liberté* ».

La moyenne d'âge des enseignants-chercheurs auprès des 6 universités est de 50 ans. La plupart de ceux qui seraient en âge de prendre leur retraite continuent d'exercer après avoir obtenu une dérogation exceptionnelle de maintien, faute de relève.

**29/10 - Les squatters menacent les sites universitaires. Le syndicat des enseignants-chercheurs interpelle les autorités au nom des franchises et libertés universitaires.** Le patrimoine foncier des Universités est menacé par des occupations illicites. Des non étudiants et des anciens professeurs construisent des maisons illégalement dans l'enceinte de plusieurs campus. Une situation susceptible de provoquer l'entrée des forces de l'ordre, mettant en péril la franchise universitaire et la liberté d'expression.

## **RELATIONS DIPOMATIQUES – ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

**04/10 - Feuille de route : l'Allemagne conditionne son soutien.** Elle ne semble pas encore prête à cautionner un gouvernement qui ne remplit pas les critères démocratiques requis par la communauté internationale. En attendant la mise en œuvre de la feuille de route, l'ambassade n'a invité à la fête de l'Unité allemande aucun représentant des institutions de la Transition. Seules des invitations personnelles ont été adressées à des entités qui soutiennent la feuille de route. « *La communauté internationale attend instamment de vous que les clauses de cette feuille de route signée soient respectées et appliquées* », a déclaré le chargé d'affaire allemand qui ajoute : « *seuls l'aboutissement de toutes les étapes [de la feuille de route] et l'instauration d'autorités malgaches élues démocratiquement peuvent mener à la pleine reconnaissance internationale* ».

**08/10 - La COI veut intégrer l'UA.** Le 27ème Conseil des ministres de la Commission a confié à la présidence le soin d'obtenir le statut d'observateur. Dans le cas de Madagascar et de Maurice, cette décision signifie consolidation de leur appartenance au continent africain. Les deux pays cherchent à consolider leur espace politique et économique par rapport aux deux grands blocs continentaux que sont le COMESA et la SADC. **Le**

**Mauricien Jean-Claude de l'Estrac a été nommé au poste de secrétaire général de la COI.** C'est la première fois qu'un Mauricien est nommé à cette fonction. Journaliste de carrière, Jean-Claude de l'Estrac est président du conseil d'administration du groupe de presse La Sentinelle (propriétaire de *L'Express de Maurice* et de *L'Express de Madagascar*). Sa nomination prendra effet en juillet 2012. Le Conseil des ministres a mis en exergue **le rôle spécifique et décisif joué par la présidence et le secrétaire général de la COI dans la signature de la feuille de route par les acteurs politiques malgaches.** Ce rôle d'organisation de proximité est reconnu par la communauté internationale. Le Conseil a proposé « *selon des modalités à convenir, la collaboration de la COI avec le bureau de liaison de la SADC à Madagascar* ». Et dans ce contexte, le partenariat avec l'OIF sera renforcé, notamment pour l'organisation et l'observation des futures élections. Pour **lutter contre la piraterie** maritime qui menace deux piliers économiques, la pêche et le tourisme, le Conseil a décidé la création d'une unité anti-piraterie sous l'autorité du secrétaire général, et son installation aux Seychelles.

**Louis Michel, co-président de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, incite la HAT à respecter ses engagements**<sup>9</sup>. Il déclare notamment : « *l'instauration de cette Transition conventionnelle est actuellement rendue difficile du fait de certaines décisions unilatérales prises par les autorités de facto, notamment celles ciblant exclusivement le président Ravalomanana* ». Le communiqué met l'accent sur le fait que les 4 chefs de file des mouvances n'ont pas signé la feuille de route. Il affirme que les persécutions à l'encontre d'opposants et de personnalités politiques n'ont pas cessé, que la libération des prisonniers politiques n'est nullement programmée et que les forces armées sont souvent mêlées à des milices et à des formations paramilitaires et utilisées à des tâches de répression. Il appelle à une « *rupture immédiate avec les pratiques unilatérales. [...] La liberté de la presse, l'indépendance de la Justice, la neutralité des forces armées et la dissolution des milices et autres formations paramilitaires doivent faire l'objet de dispositions et de dispositifs précis* ». Il appelle « *à l'adoption dans l'urgence de mesures sans équivoques garantissant le retour sans condition et dans la sécurité des exilés politiques, notamment du Président Marc Ravalomanana et de l'ancien Président Didier Ratsiraka* ». Il insiste sur « *la nécessité d'instaurer un climat d'apaisement et de confiance, de même que sur la nécessité de mettre fin aux souffrances du peuple malgache, considérant en outre que l'Union Européenne est amenée à évaluer strictement l'état d'évolution politique interne à Madagascar, conformément aux dispositions de l'article 96 des Accords de Cotonou, avant d'envisager d'engager le dialogue politique avec les autorités devant être préalablement considérées comme légitimes* ». Néanmoins, l'ex-Commissaire européen recommande aux instances de l'UE d'engager un dialogue politique visant à la mise en œuvre de la feuille de route, en appui de la SADC et de l'UA.

**19/10 – Les fonds que la Transition voudrait voir débloquer par l'UE.** Le régime espère toujours que l'UE déblocquera les fonds gelés depuis l'adoption des sanctions visant Madagascar. La *LOI* indique que les attentes portent sur les crédits prévus au titre du 10<sup>ème</sup> FED : 11,2 millions d'euros correspondant aux événements imprévus (dont 5,4 millions pour l'après-cyclone Hubert) et 19 millions pour la prévention de la crise alimentaire. L'UE pourrait décider de répondre partiellement à cette demande. Le pouvoir réclame également le déblocage de 47 millions d'euros qui étaient prévus au titre de « *la gouvernance et de l'Etat de droit* », afin d'aider à financer les prochaines élections. Il souhaite enfin le déblocage de 170 millions d'euros d'aides budgétaires mais sur ce point l'UE devrait attendre prudemment l'avis de la SADC et de l'UA sur la conduite du processus de sortie de crise. Yvette Sylla, ministre des affaires étrangères, doit se rendre prochainement à Bruxelles pour négocier avec le Commissaire au Développement les conditions de la reprise des aides.

## **DROITS HUMAINS -GOUVERNANCE**

### **► Déclaration d'Amnesty International à l'issue de sa mission à Madagascar**

**07/10 - Déclaration d'Amnesty International : les droits humains doivent être au cœur de la feuille de route pour sortir de la crise**<sup>10</sup>. L'organisation demande aux autorités de transition de se soucier davantage des violations persistantes des droits humains, et de veiller à ce que le respect et la protection de ces droits ainsi que la lutte contre l'impunité soient au centre de la mise en œuvre de la feuille de route de sortie de crise. Amnesty craint que des membres des forces de sécurité, dont la police, la gendarmerie et d'autres organes créés par la HAT comme la FIS, ne continuent à se rendre coupables de graves violations des droits humains, dont des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture et des arrestations et placements en détention illégaux. Elle s'inquiète par ailleurs de l'arrestation et du maintien prolongé en détention sans jugement d'opposants politiques, avérés ou présumés. Les conditions de détention sont très dures et les droits des détenus ne sont pas respectés ni protégés. Les autorités de transition doivent s'assurer que tout éventuel projet de loi d'amnistie ne couvre pas les crimes de droit international, que l'amnistie ne soit pas accordée aux auteurs présumés de violations des droits

<sup>9</sup> Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/61/45/448497/68949805.pdf>

<sup>10</sup> Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/54/73/448497/68940240.pdf> ou le site d'Amnesty International : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR35/001/2011/fr>

humains avant que les victimes n'aient obtenu justice en bénéficiant d'un recours utile, et qu'elle soit sans effet sur le plan juridique dans le cadre des procès intentés par les victimes faisant valoir leur droit à réparation. Une délégation d'Amnesty a effectué une mission de recherche à Antananarivo du 9 au 22 septembre. Les délégués ont constaté que la plupart des atteintes aux droits humains dénoncées dans les rapports précédents d'Amnesty International étaient perpétrées par des membres des forces de sécurité malgaches bénéficiant d'une impunité presque totale, et que les autorités n'avaient véritablement mis en œuvre qu'un très petit nombre des recommandations émises par l'organisation.

**20/10 - Insécurité urbaine : la Force d'Intervention Spéciale (FIS) étend son champ d'action.** Le colonel Lylison, responsable de la FIS, a fait part à la presse du renforcement de ses activités dans la lutte contre l'insécurité urbaine qui sévit depuis 2 ans. Outre le renforcement de la garde présidentielle et la répression ou la prévention des activités relatives à des mutineries dans la capitale, les champs d'intervention de la FIS seront élargis aux autres ex-chefs lieux de province. Le colonel Lylison affirme que durant ces deux dernières années où les actes de banditismes se sont multipliés dans la Grande Ile, la FIS, en collaboration avec les forces de l'ordre tels la gendarmerie et la police nationale, est parvenue à démanteler 80% des réseaux. Selon *Tribune*, « **Cette intervention médiatique du colonel Lylison apparaît comme une tentative de correction de l'image du FIS, dont Amnesty International avait recommandé la dissolution dans un rapport de février 2010 en raison de nombreuses accusations de violations des droits humains** » [Demande renouvelée dans une déclaration publique d'Amnesty du 7 octobre]

## ► Droits des enfants

**08/10 - Travail des enfants : les États-Unis pointent du doigt Madagascar.** « *Le gouvernement ne fait pas d'effort pour lutter contre la pire forme de travail des enfants, notamment en limitant l'investissement du programme social favorisant la protection des enfants* », déclare un rapport du Département d'Etat américain sur le travail. À cause de cette insuffisance d'investissement social, « *22,1% des enfants de 5 à 14 ans travaillent et 15,4% des enfants de 7 à 14 ans conjuguent travail et études* », ajoute le rapport. Ces enfants se trouvent principalement employés dans l'agriculture et les mines. « *Des enfants de moins de 8 ans sont exploités pour la production de coco, de vanille, de vigne et de thé. Ils sont contraints parfois de porter sur le dos des charges de plus de 50 kg* », accuse le rapport. Les travaux dans les carrières martyrisent également les enfants. « *Les enfants abusés physiquement et agressés moralement effectuent de longues marches durant des heures pour transporter des gravillons dans les carrières* », décrit toujours l'enquête. Les agents de l'Etat sont pointé du doigt : « *les 90 inspecteurs du travail n'arrivent pas à effectuer des enquêtes fructueuses. Les données issues de la police des mineurs font défaut* », conclut le rapport.

**17/10 - Les enfants vivent dans une situation précaire qui affecte leur développement et leur épanouissement.** 82% des enfants de moins de 18 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté, un taux plus élevé que la moyenne nationale. Cette situation ne favorise ni leur accès aux services sociaux de base ni leur protection, et ne permet pas de ce fait un plein respect de leurs droits fondamentaux (santé, éducation, logement, accès à l'eau et à l'assainissement). Cette problématique est relatée dans une étude sur l'analyse de la pauvreté des enfants publiée par l'UNICEF, qui met en exergue la pauvreté et les privations auxquelles ils sont confrontés<sup>11</sup>. En termes de santé par exemple, la privation de vaccination pour les enfants de moins de 2 ans est déterminante. Un enfant sur deux est privé de son droit à 8 vaccins et 13,3% des enfants de 12 à 23 mois n'ont jamais été vaccinés. La situation est également critique pour l'accès à l'eau et à l'assainissement : 37,1% des enfants sont sévèrement privés d'eau et sont exposés aux risques de maladies. Ces privations mettent en danger la survie des enfants, notamment ceux qui sont âgés de moins de 5 ans.

**25/10 - L'île de Nosy Be, destination phare du tourisme international, est devenue un haut lieu de la prostitution.** Le nombre de travailleuses du sexe est estimé à 8% de la population, soit autour de 9.000 personnes. Une étude menée dans le cadre du projet BIT-IPEC-Tackle confirme que l'exploitation sexuelle touche bon nombre de jeunes filles mineures. L'explosion de la prostitution est datée de la fermeture de la distillerie de rhum qui a mis au chômage des milliers de travailleurs.

**28/10 - La violence intrafamiliale envers les enfants, un tabou qui prend des proportions préoccupantes.** « *Plus de 50% des enfants, notamment dans des quartiers défavorisés, subissent des violences intrafamiliales. 35% en subissent chaque jour* », rapporte Randrianja Lydia, responsable du Centre d'études et de recherches juridiques, lors de la présentation du rapport sur les violences intrafamiliales subies par les enfants au centre Germano Malagasy d'Analakely. La violence est physique dans 40% des cas. La mère et le père biologiques sont les premiers pointés du doigt. Nombre d'enfants se voient contraints de mendier dans le centre-ville de la capitale et font face à des risques d'abus sexuels. La pauvreté constitue le premier facteur explicatif de

<sup>11</sup> Source : lettre d'information du système des Nations-unies - [www.unicef.org/madagascar/analyse\\_pauvrete1\(1\).pdf](http://www.unicef.org/madagascar/analyse_pauvrete1(1).pdf)

cette violence, causant le stress des parents, mais « *la recomposition familiale, l'alcool et la drogue intensifient cette violence* », selon les chercheurs.

## ► Justice – Convention contre la torture, prisonniers politiques

**01/10 - L'« association des victimes de la crise » (« Maherifon'ny Firenena 2009 ») recense une quarantaine de prisonniers politiques.** 62 personnes, dont les inculpés de *Radion'ny gasy*, ont bénéficié d'une liberté provisoire. Jean-Louis Rasoloarimanana, son président, rend responsable le régime de 6 décès et d'une vingtaine de blessés depuis avril 2009. 97 militants auraient été arrêtés et incarcérés dans divers établissements pénitenciers de la Grande Île durant la période.

**07/10 - Le président du Syndicat des corps du ministère des affaires étrangères, Randrianantoandro Eric accusé de soustraction frauduleuse, a été acquitté**<sup>12</sup>. Il s'était illustré ces derniers mois par des appels à la reprise en main de la diplomatie malgache. Placé sous mandat de dépôt le 10 septembre 2011, il était inculpé de vols de 3 ordinateurs et d'accessoires qui avaient disparu en septembre 2009. Il s'agissait de dons en faveur de l'Etat malgache dans le cadre de l'accueil avorté du Sommet des chefs d'État de l'UA. Il avait bénéficié d'une mise en liberté provisoire.

**26/10 - L'ACAT Madagascar, la FIACAT et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) ont publié un rapport relatif à la mise en œuvre de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants par l'Etat malgache**<sup>13</sup>. Ce rapport est destiné aux experts du Comité contre la torture des Nations Unies. Les informations qu'il contient ont notamment été recueillies dans le cadre d'une mission préparatoire à Antananarivo du 4 au 8 juillet 2011 organisée par la FIACAT et l'OMCT en collaboration avec l'ACAT Madagascar. Les actes de torture et les traitements inhumains et dégradants ont été érigés en infraction autonome par une loi du 25 juin 2008. Le document met l'accent sur le fait que ce texte de loi n'est pas respecté en ce qui concerne le droit des détenus de bénéficier promptement d'une assistance juridique et médicale. Mineurs et adultes ne sont pas séparés lors des gardes à vue et des détentions préventives. Les dispositions de la loi n'ont pas été intégrées dans le Code pénal et le Code de procédure pénale. Aucune poursuite pénale n'a encore été engagée sur ce fondement et aucune information n'a pu être obtenue quant au nombre d'enquêtes et de plaintes enregistrées sur la base de ce texte. Aucune échelle de peine n'est prévue pour ces traitements. Le Code pénal ne prévoit pas l'imprescriptibilité du crime de torture, des crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocide. De nombreux cas de maintien en détention de détenus n'ayant plus de titre de détention légal ont été recensés au cours des dernières années. La plupart de ces cas constituent des détentions arbitraires. Rares sont les enquêtes et les poursuites ouvertes en cas de torture et de mauvais traitement commis sur des détenus. Les conditions de détention sont catastrophiques à Madagascar et peuvent s'apparenter à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Les auteurs du rapport font un certain nombre de propositions aux experts du Comité contre la torture.

## ► Santé, sécurité alimentaire

**12/10 - Le nombre de personnes infectées par le VIH/SIDA connaît une hausse importante.** Une hausse jugée inquiétante et qui s'expliquerait par l'augmentation du taux de pauvreté. « *Une fois que le taux de pauvreté augmente, le nombre de personnes vulnérables comme les prostituées croît également. Toutes les éducations relatives au VIH/SIDA, entre autres l'utilisation de préservatifs, sont rejetées au second plan au profit de l'argent* », note un spécialiste qui s'alarme de l'explosion du nombre de prostituées dans la capitale depuis le début de la crise politique.

**24/10 - L'UNICEF préoccupée par les risques d'une résurgence de la polio à Madagascar.** Plusieurs cas positifs ont été détectés récemment par l'Institut Pasteur de Madagascar. Or selon les résultats de l'enquête démographique et de santé de 2008/2009, le taux de couverture vaccinale du vaccin antipolio sur le plan national est de 70%, avec des taux très bas dans certaines régions, en particulier dans le Sud. L'UNICEF est d'autant plus préoccupée que le risque d'une résurgence de la polio apparaît au moment où les impacts de la crise sociopolitique se font fortement sentir sur le secteur de la santé et notamment sur la vaccination de routine. « *Il est primordial que des mesures soient prises pour éviter que la situation ne se détériore* », lance Bruno Maes, représentant de l'UNICEF. Selon l'OMS, seule une couverture vaccinale supérieure à 90% au niveau national, et supérieure à 80% dans 90% de districts pourrait assurer une immunisation effective de la population. L'organisation a mobilisé des équipes sur le terrain afin de sensibiliser à la vaccination des enfants de 0 à 11 mois. Près de 700.000 enfants sont ciblés par cette campagne. Le ministre de la Santé déclare : « *Contrairement aux informations véhiculées par certains, le virus de la poliomyélite sauvage qui entraîne cette maladie irréversible est*

<sup>12</sup> Cf revue de presse de septembre 2011 p 31 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2011/09/30/22193662.html>

<sup>13</sup> Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/18/45/448497/69512416.pdf>

bel et bien éradiquée à Madagascar. Toutefois, les cas observés dans le Sud sont des dérivés dus aux précédentes négligences accusant une faible couverture du taux de vaccination dans ces régions ». L'apparition du poliovirus dérivé du vaccin, particulièrement dangereux, est également causée par le non-achèvement du cycle des vaccins.

L'Express écrit dans son billet d'humeur : « De quoi se mêle l'UNICEF ? Pas satisfaite d'avoir discrédité les vénérables institutions que sont le CT et le CST avec cette histoire de 4x4 détournés de leur affectation originelle, la voilà en train d'inventer une résurgence de la poliomyélite dans le Sud. [...] Si ce n'est pas la réalité, qu'on intente un procès contre l'Unicef et l'Institut Pasteur pour diffusion de fausse nouvelle et perturbation de l'ordre public ou atteinte à la sûreté de l'État. [...] Il faut dire que la résurgence du polio est une circonstance aggravante pour l'administration d'un ministre assis entre deux chaises en attendant le nouveau gouvernement. Il est important que les nouveaux membres se fassent vacciner dès à présent contre la poliomyélite, un fléau qui paralyse les politiciens depuis deux ans et demi ».

**15/10 - Sécurité alimentaire** : le PAM a mobilisé durant les 10 premiers mois de cette année plus de 15.000 tonnes de vivres pour combattre l'insécurité alimentaire. Il est venu en aide à plus de 800.000 personnes vulnérables dans la région du Sud, de la côte Est et des quartiers défavorisés des milieux urbains.

## ► Médias

**11/10 – Ethique du journalisme : les membres de la nouvelle Commission d'éthique du journalisme ont tenu leur première réunion au ministère de la Communication.** La Commission, composée de 11 membres désignés par le pouvoir, a jugé utile de commencer par dresser un état des lieux du respect de l'éthique et de la déontologie dans les médias malgaches. Il a ainsi été constaté que « *des journalistes versent malheureusement dans des dérives et bafouent les règles de base en matière de déontologie du métier, en particulier dans le contexte actuel de la crise politique* ». Elle lance un appel pour que les journalistes fassent preuve de retenue et retrouvent le sens du professionnalisme. Après la délivrance de carte professionnelle pour les journalistes, le ministère de la Communication se trouve à l'origine de la constitution de cette commission d'éthique. Une décision que n'approuve pas le président de l'association des journalistes doyens, qui précise que « *cette initiative n'a pas reçu l'aval des journalistes* ». Il regrette également que « *ces derniers n'aient pas eu la possibilité d'élire eux-mêmes le bureau exécutif* ». Appel a été lancé à l'endroit du ministère de tutelle afin d'organiser dans les meilleurs délais l'élection du président de l'Ordre des journalistes.

**12/10 – Protection des sources** : la brigade spéciale du commandement de la gendarmerie est venue auditionner le rédacteur en chef du quotidien « *Le Courrier* » pour tenter d'obtenir la source d'un article publié sur les deux mandats d'arrêt décernés contre Marc Ravalomanana et confirmés moins de 24 heures après la signature de la feuille de route. La direction s'y est opposée, en référence aux dispositions des textes en vigueur consacrant la protection des sources.

## ► Gouvernance

**01/10 - UNICEF : le président du CST restitue son 4x4<sup>14</sup>.** Le général Dolin Rasolosoa a annoncé qu'il remettra aux autorités le véhicule mis à sa disposition par la présidence et que réclament l'UNICEF et les bailleurs de fonds du programme Education pour Tous. Il renonce donc à son exigence de disposer d'un véhicule de fonction avant de rendre celui qui lui a été attribué. « *J'ignorais que l'utilisation de ce 4x4 avait des impacts sur l'éducation* », a-t-il affirmé. Ce sont les journaux, affirme-t-il, qui lui ont révélé que « *l'octroi de kits scolaires était suspendu à la récupération des 4x4 de l'UNICEF* ». Il s'engage à adresser une note à ses collègues du CST qui détiennent encore 7 véhicules. Le ministère de l'Education n'a encore récupéré qu'une dizaine des 23 véhicules détournés. Les bailleurs de fonds exigent en outre, pour le déblocage de leur enveloppe de 26 millions de dollars au profit de l'enseignement, que l'Etat prenne en charge le paiement des salaires et des charges sociales des 44.000 maîtres FRAM, pour un montant de 18 millions de dollars. *La Gazette* ajoute que l'on devrait aussi s'intéresser à l'affectation des 130 véhicules 4x4 Toyota remis aux députés élus en septembre 2007. Après les événements de début de 2009, ils auraient dû, en principe, être restitués à l'Etat...

**05/10 - Le ministre de l'Agriculture Vivato Rakotomaditra : « L'UNICEF prend les écoliers en otage ».** L'Organisation ne débloquera pas le financement destiné à la distribution de kits scolaires avant la restitution de la totalité des véhicules 4x4 utilisés par les membres des institutions de la Transition. Or plusieurs membres du CST auraient refusé de restituer ceux qui sont en leur possession. 15 véhicules sont encore à récupérer. La rentrée scolaire vient d'avoir lieu et le ministre estime qu'il est injuste, de la part de l'UNICEF, de compromettre ainsi l'avenir de plusieurs centaines de milliers d'enfants, le gouvernement n'ayant pas pu financer les dotations en kits

<sup>14</sup> Cf la revue de presse de septembre 2011 p. 28 - <http://storage.canalblog.com/74/77/448497/68706855.pdf>



scolaires au profit de familles qui sont dans l'incapacité de prendre en charge les frais de scolarisation de leurs enfants.

**08/10 – L'UNICEF distribue des kits scolaires dans le Sud.** Son représentant à Madagascar, Bruno Maes, a précisé que cette distribution au profit des élèves du primaire se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, sans attendre la remise des véhicules qui sont encore aux mains de faux propriétaires. Il resterait encore 6 véhicules à restituer. Un 4x4 a été rendu en mauvais état par un membre du CST, Yvon Randriazanakolona, dit Sareraka. Bruno Maes tire à nouveau le signal d'alarme au sujet de la déscolarisation. Il avance le chiffre de 450.000 enfants qui ont abandonné l'école. Le gouvernement norvégien a financé l'achat de ces kits scolaires de démarrage qui bénéficieront à environ 300.000 élèves de 6 régions vulnérables et à 850.000 élèves de toutes les régions.

**11/10 – L'indice Ibrahim Gouvernance 2011 place la Grande Ile à la 33<sup>ème</sup> position sur 53 pays africains<sup>15</sup>.** Basé sur 4 catégories (développement économique, développement humain, sécurité et droits de l'homme), cet indice est publié depuis 5 ans par la Fondation Mo Ibrahim, milliardaire britannique d'origine soudanaise qui a fait fortune dans les télécommunications. Madagascar arrive derrière les Comores (31<sup>ème</sup>) et très loin des îles voisines (Maurice (1<sup>er</sup>) et Seychelles (4<sup>ème</sup>). Le communiqué indique que « 38 pays ont amélioré leur score dans le domaine du développement économique et aucun n'a reculé de manière significative » (dont Madagascar, donc, en dépit de la crise politique et la suspension des aides internationales). La Grande Ile est citée comme le pays qui « enregistre le recul le plus frappant [de l'indice global], dû en grande partie à ses mauvais résultats en matière de sécurité-souveraineté du droit et droits de l'homme ». Au niveau des sous-catégories, le pays obtient son classement le plus élevé pour l'environnement des entreprises (17<sup>ème</sup>) et le plus bas pour la souveraineté du droit (49<sup>ème</sup>). L'Indice Ibrahim se veut la collection la plus complète de données quantitatives fournissant une évaluation annuelle des performances de gouvernance dans chaque pays d'Afrique.

Pour *La Gazette*, « ce constat n'est pas sans rappeler le rapport d'Amnesty International qui a envoyé une délégation sur place pour discuter avec les autorités et voir de visu les réalités. Le régime a beau contester ce rapport mais quand d'autres entités jouissant d'une notoriété internationale comme la fondation Mo Ibrahim partagent les mêmes perceptions, il faut en tenir compte et rectifier le tir ». Le rapport lance un avertissement : « si les progrès économiques ne se traduisent pas par une amélioration de la qualité de vie et de respect des droits des citoyens, nous allons assister à davantage de place Tahrir », en référence au lieu emblématique de la révolte égyptienne. Et le quotidien de noter : « C'est ce qui est arrivé à l'Amiral en 1991 puis en 2001. C'est ce qui est arrivé à Marc Ravelomanana en 2009. Et c'est un risque réel pour Andry Rajoelina mais aussi l'ensemble de la classe politique si la situation perdure. Il est en effet inacceptable que 500 politiques tiennent en otage 20 millions d'habitants... »

**24/10 - Le blanchiment d'argent fait des ravages.** Dans une interview accordée à RFI, le DG du SAMIFIN, Jean-Claude Razaranaina, énumère les principaux secteurs qui en sont les victimes. En première ligne se trouvent le commerce international, les mines et le domaine forestier, pour un montant estimé à 150 millions d'euros. « Le fait est qu'il y a beaucoup d'infractions fiscales et douanières dans le domaine du commerce international et les produits de ces activités sont toujours recyclés dans ces activités là, c'est-à-dire dans les importations et exportations », a-t-il souligné. Les dysfonctionnements constatés concernent notamment des paiements sans contrepartie matérielle ou encore l'absence de domiciliation bancaire pour certaines opérations d'importation et d'exportation. Le secteur minier se distingue également, et ce depuis la découverte de gisements miniers exceptionnels, tel celui de saphir à Ilakaka. Le très faible taux de bancarisation à Madagascar (5%) rend illusoire toute tentative de contrôle. En 2010, le SAMIFIN a reçu 93 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent, en hausse de plus de 75% par rapport à 2009.

**24/10 - 1.700 plaintes reçues dans le cadre des CAJAC en 1 an de fonctionnement.** Les Centres d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC), initiés par Transparency International dans le cadre de la lutte contre la corruption s'adressent plus particulièrement aux populations défavorisées et analphabètes. 9% des doléances sont relatives à des cas de corruption, liées notamment à l'administration foncière. En 2005, des enquêtes nationales sur la corruption à Madagascar indiquaient que les ménages dépensent en moyenne 3,6% de leur revenu annuel en pots-de-vin versés à des services publics.

**25/10 - Mauvaise gouvernance : les Malgaches n'ont pas confiance dans les institutions. Les stocks d'infrastructure et de capital humain sont en chute libre.** 1 Malgache sur 5 fait confiance à la présidence de la République, 6% aux institutions comme l'Assemblée nationale et 4% aux tribunaux. Ces données de l'Afrobaromètre 2008 ont été reprises par la Banque mondiale dans sa revue des dépenses publiques 2011. Cette défiance semble spécifique à Madagascar. La Banque note en effet que 65% des Tanzaniens font confiance à la présidence, 49% au Parlement et 33% aux tribunaux. Au Ghana, ces chiffres sont respectivement de 56%, 35% et 30%. Les dérives de gouvernance perpétrées par les régimes successifs ont fait s'effondrer la confiance des

<sup>15</sup> Cf blog Justmad - <http://justmad.canalblog.com/archives/2011/10/11/22200331.html>

Malgaches. *La Gazette* cite à cet égard les investissements à outrance et nullement rentables ainsi que la mauvaise gestion des entreprises publiques sous le régime socialiste, la confusion entre les intérêts personnels et étatiques sous le régime Ravalomanana, les trafics de bois de rose sous le régime actuel...

La Banque conclut : « *Le défi considérable des autorités, pour le long terme, est de sortir le pays du cercle vicieux dans lequel il semble s'être enfermé, où, les services publics ne répondant que très peu aux attentes des citoyens, ceux-ci, en retour, non seulement réduisent leurs attentes mais aussi ne cherchent plus à remplir leurs devoirs, comme celui de payer l'impôt. Parce que la perte de confiance en la performance des services publics est quasi-généralisée depuis une longue période, beaucoup des citoyens Malgaches ont appris à vivre en l'absence de l'Etat. Pour ceux-ci, rien ou peu n'est attendu des pouvoirs publics, ce qui explique aussi qu'après la défiance est venue l'indifférence. Les devoirs des citoyens, comme celui de payer leurs impôts, ont perdu de leur légitimité ; le rôle participatif du citoyen dans la gestion des affaires publiques, c'est-à-dire des affaires de tous, est découragé. En retour, le gouvernement n'est plus en mesure de fournir un socle minimal de biens et services publics, si bien que les stocks d'infrastructure et de capital humain sont en chute libre. Dans le contexte actuel, où les moyens de l'Etat et sa capacité à fournir des services essentiels se sont considérablement réduits, une rupture de cette logique perverse est devenue encore plus urgente* ».

**26/10 - Règles sur l'usage de la force : le CICR sensibilise 400 officiers malgaches de la police, de la gendarmerie, de la direction de DST et des forces armées.** Le CICR leur a ainsi permis d'améliorer leur connaissance des droits de l'homme applicables à l'usage de la force. « *En organisant ces formations, nous répondons à l'appel des autorités malgaches pour que les forces de l'ordre du pays adoptent des comportements adéquats face à la population* », a expliqué Olivier Jenard, chef de la délégation régionale du CICR. « *Alors que le pays traverse une période difficile, c'est aussi l'occasion de souligner l'image positive que peuvent se forger les forces de l'ordre si elles respectent ces principes* », a précisé le délégué du CICR auprès des forces armées et de sécurité. Ce séminaire a été organisé en étroite collaboration avec la Commission ministérielle du droit international humanitaire.

**27/10 - Éducation nationale : des marchés publics annulés. Un gros scandale évité de justesse.** Le ministère a décidé de désengager plus de 800 marchés attribués en moins d'un mois. Le nombre excessivement élevé de marchés attribués dans un délai aussi court, le montant de la plupart des travaux, très proche du seuil obligatoire d'appel d'offre, le nombre record de marchés gagnés par certains adjudicataires ont éveillé les soupçons. Le ministre se défend en expliquant que l'objectif de construction de 4.000 classes annoncé par l'Etat avait imposé une accélération de la cadence de passation des marchés.

## ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENT

### ► QUESTIONS FONCIERES, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT

**03/10 - Saisie de 4,5 tonnes de tourmaline : la police des mines et la gendarmerie ont mis la main sur 84 sacs stockés dans une villa louée par 6 ressortissants guinéens.** Ceux-ci avaient été arrêtés quelques jours auparavant près d'Antsirabe, alors qu'ils transportaient près de 900 kg de tourmaline. C'est l'audition de ces Africains qui a permis d'identifier la cache et d'effectuer ensuite la perquisition. Ils ont révélé au cours de leur audition que les cerveaux de ces trafics sont basés en Thaïlande. Cette prise constitue le premier résultat d'un important dispositif mis en place pour traquer le pillage des ressources minières du pays. La surveillance a été renforcée à l'aéroport d'Ivato, aux confins de la province d'Antananarivo et dans les zones sensibles. L'enquête se poursuit afin d'identifier leurs complices locaux ainsi que le circuit d'exportation de ces produits. D'autres villas situées dans la capitale devront encore être perquisitionnées. Le général Richard Ravalomanana a révélé qu'un membre du CST était impliqué pour avoir fourni deux véhicules de fonction qui ont plus de chances d'échapper aux contrôles routiers. « *Nous lui avons envoyé une convocation pour enquête et verrons par la suite ce que cela donnera* », a-t-il précisé. Et d'ajouter que la tourmaline provient d'Ikalamavony, dont l'exploitation de la mine est, rappelle-t-on, cernée par Pety Rakotoniaina, PDS de Fianarantsoa, époux d'une des membres du CST, Ialy Rakotoniaina. Ces 6 Africains ont chacun un visa long séjour dans le pays en tant qu'investisseurs. Deux de ces visas sont périmés. Le général Ravalomanana n'a pas caché son inquiétude sur le fait que cette affaire pourrait dissimuler un blanchiment d'argent, il redoute également des liens avec des financements d'opérations terroristes du fait de l'insécurité croissante que connaît le sud-ouest de l'océan Indien.

Trois autres Guinéens ont été interpellés alors qu'ils attendaient l'arrivée de 250 kg de pierres précieuses en provenance de Fianarantsoa. Début septembre, des dizaines de Guinéens résidant à Bangkok ont été arrêtés en situation irrégulière, ce qui attesterait de l'existence des réseaux africains de trafiquants entre la Grande Ile et la Thaïlande. Les Guinéens arrêtés à Madagascar appartiennent à une communauté qui semble prospérer dans le « *business* ». Ils ont accusé les forces de l'ordre de discrimination et de racisme.

**04/10 - Selon *Tananews*, Ialy Rakotoniaina, épouse PDS de Fianarantsoa, Pety Rakotoniaina, et membre du CST aurait été mise en cause dans ce trafic de tourmaline d'Ikalamavony,** en fournissant un véhicule officiel pour le transport. Elle a été convoquée par la gendarmerie et relâchée. Le général Richard Ravalomanana aurait une nouvelle fois invoqué l'immunité parlementaire dont jouissent les parlementaires (une protection qui pourtant

ne s'exerce qu'en cas de délit d'opinion et durant les sessions parlementaires, rappelle le site). Pety Rakotoniaina a démenti toute implication de son épouse dans cette affaire, il affirme qu'il y a eu méprise sur l'immatriculation du véhicule. Les enquêteurs n'ont pas dévoilé le nom du parlementaire du Congrès propriétaire du 4x4 appréhendé.

**06/10 - Les 6 guinéens ont été placés sous mandat de dépôt** après avoir comparu devant le tribunal d'Antsirabe. Les chauffeurs des véhicules impliqués ont pour leur part obtenu une liberté provisoire.

**10/10 - Découverte d'un réseau « karana » [indopakistanaï] de trafic d'or.** Le ministère des Mines et des hydrocarbures annonce que la police des mines a mis à jour un important réseau de trafiquants d'or à Maevatanana (Nord-Ouest). Ce sont des « karana » qui se regroupent dans une association de bienfaisance pour masquer leurs activités. C'est la découverte d'une importante quantité d'or illégale chez l'un des membres de ce réseau qui aurait permis d'identifier et de remonter la filière.

**11/10 - Les forces de l'ordre interceptent un important réseau de trafiquants d'or.** La FIS, conduite par le lieutenant-colonel Lylison René, a arrêté successivement à Mahajanga deux Pakistanais récidivistes en partance pour Mayotte avec 30 lingots d'or. Ce coup de filet entre dans la cadre d'une opération interministérielle, pilotée par le ministère des Mines et des hydrocarbures. L'affaire aurait un lien avec le réseau « karana » découvert à Maevatanana. Cette saisie s'ajoute à celle, toute récente, de 10 tonnes de quartz, 90 tonnes de gypse et 4,5 tonnes de tourmaline, « *preuve que le trafic grandit, et que les trafiquants pensent que les textes et lois ne s'appliquent pas lorsqu'on est en période de transition* », observe le ministre des Mines. *La Gazette* écrit : « *On suivra avec intérêt la suite de l'histoire, car l'or saisi à Mahajanga a de fortes chances de tomber dans l'escarcelle de... Malgaches, notamment des gros bonnets de la transition. Où mettra-t-on les lingots interceptés ? C'est le silence dans les milieux officiels. Qui sait, certains s'approprient peut-être déjà à faire main basse sur la cargaison. Sous l'actuel régime de transition dont les mots-clés sont l'avidité, la convoitise, l'appât du gain, l'argent facile et l'enrichissement illicite, ces 13,6 kilos d'or ne resteront pas longtemps dans les tiroirs...* »

La Fédération nationale des artisans de Madagascar appelle l'Etat à la mise en place d'un comptoir de l'or dans la capitale pour lutter contre le commerce illicite. Les artisans se plaignent d'une pénurie d'or, une situation due en grande partie à l'absence de marchés formels.

**12/10 -Saisie de quartz et d'améthyste.** Un ressortissant gambien et un Chinois ont été arrêtés à Ambilobe. Plus de 2,5 tonnes de quartz fumé ont été saisies avec 6 sacs d'améthyste.

**12/10 – Le Père Thierry Raharison de Justice et Paix adresse un message à l'armée malgache pour qu'elle veille à la préservation des ressources nationales.** L'Eglise catholique, qui a adopté un profil bas depuis l'échec de sa médiation en 2009, est sortie de son silence en expliquant les raisons qui pourraient avoir poussé les pays de la SADC à s'impliquer fortement dans la résolution de la crise malgache. Selon lui, l'intégration de Madagascar à l'organisation régionale en 2007 aurait pu être le résultat d'une contrepartie au bénéfice des pays membres de la SADC. Ce contrat liant des membres de la SADC à Madagascar pourrait porter sur **l'exploitation des ressources minières et naturelles de la Grande Ile par les puissances régionales**. Le jésuite n'hésite pas à affirmer, selon *La Gazette*, que ces grandes puissances « *pillent d'une manière légale le pays* ». Face à de telles pratiques qui menaceraient les richesses nationales, il lance un appel aux Forces armées pour qu'elles veillent à la préservation des intérêts nationaux. Justice et Paix demande que les dirigeants aient le courage de renégocier les contrats miniers conclus sous les précédents régimes, afin qu'ils profitent mieux au pays, notamment à la population proche des sites d'exploitation.

**08/10 - Trafics de tortues protégées : la gendarmerie d'Ambovombe Androy (Sud) a mis la main sur 8,200 tonnes de viande de tortue fumée.** Ils ont aussi découvert 155 kg de viande encore fraîche et 222 tortues encore vivantes. Les braconniers ont déserté leurs villages respectifs, laissant derrière eux des preuves d'un trafic d'animaux de grande envergure. 6 suspects ont été arrêtés, dont des chefs de village.

**14/10 - La gendarmerie met la main sur plus de 10 tonnes de concombres de mer et 20 sacs d'ailerons de requin.** Un Chinois est incriminé, il serait à la tête de la filière d'une filière internationale. La marchandise serait écoulée à Hong Kong. D'importantes personnalités seraient intervenues pour tenter d'étouffer l'affaire.

**08/10 - Air France : 5 millions d'euros contre la déforestation.** La déforestation représente plus de 15% des émissions de gaz à effet de serre, presque 8 fois plus que le secteur du transport aérien. Mais consciente des impacts négatifs de ces gaz sur la santé humaine, les activités socioéconomiques et l'environnement, la compagnie Air France s'engage depuis 2008 à apporter sa contribution dans la lutte contre la déforestation à Madagascar. En partenariat avec la fondation GoodPlanet et le WWF, elle a investi 5 millions d'euros pour des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public à l'environnement. Ce programme porte sur une surface de plus de 500.000 ha de forêts à protéger. Il permet de stocker dans ces forêts près de 50 millions de tonnes de carbone. C'est dans cet esprit que la compagnie aérienne, qui souhaite compenser ses émissions de CO<sup>2</sup> va collaborer à un projet d'Action Carbone Madagascar reposant sur la valorisation des ordures ménagères de la ville de Mahajanga.

**11/10 - L'Allemagne octroie à la fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar (FAPBM) un don de 4,5 millions d'euros.** L'agence de coopération allemande KfW a signé une convention avec l'Etat malgache destinée à augmenter le capital de la fondation, qui passera ainsi à près de 40 millions de dollars. Cette donation rejoindra le capital de la fondation placé auprès de la banque JP Morgan à Genève. Les revenus de ce placement sont versés depuis 2005 au Madagascar National Parks (MNP). Ce système de mandat de gestion permet de sécuriser sur 20 ans les besoins de financement de 5 parcs nationaux. La finalité est de détacher Madagascar de sa dépendance aux bailleurs de fonds pour la protection de sa biodiversité. La Banque mondiale devrait également apporter sa contribution pour porter le capital de la fondation à 50 millions de dollars d'ici 2012. Hery Rajaonarimampianina, ministre des Finances et du budget a souligné que l'environnement constitue un élément fondamental de la pérennisation du développement.

**17/10 - Les guichets fonciers font face à des problèmes financiers.** Ils sont en attente d'une décision du gouvernement. « 10% des quelques 400 guichets fonciers se trouvent dans l'incapacité de continuer à fonctionner », alerte Rivo Andrianirina Ratsialonana responsable de l'Observatoire du Foncier. De nombreux plans locaux d'occupation foncière permettant de déterminer le statut juridique des terrains ne bénéficient plus de mise à jour en raison de l'incapacité des communes à payer leurs employés. Certaines communes n'arrivent plus à payer le carburant pour effectuer les reconnaissances sur le terrain. Le départ précipité des bailleurs de fonds a remis en cause les progrès accomplis. Les guichets fonciers sont dans l'incapacité de fonctionner de manière autonome sans l'appui du gouvernement. « C'est au gouvernement de décider si la distribution des 60.000 certificats fonciers a permis d'alléger les conflits fonciers et si les guichets fonciers constituent un moyen pour sécuriser les terrains à Madagascar », déclare le responsable de l'Observatoire.

**19/10 - Charbon de la Sakoa : la compagnie Pan African Mining Sakoa Coal SA attend des autorisations pour un démarrage du projet.** Les travaux de forage entrepris de 2007 à 2010 sur une superficie de 400 km<sup>2</sup> ont révélé la présence de réserves conséquentes. Les estimations prévoient l'exportation de 3 à 5 millions de tonnes par an au début de l'exploitation, pour aller jusqu'à 10 millions de tonnes en phase de croisière. Le bassin recèlerait un potentiel de 3 milliards de tonnes. La société, l'une des 5 à explorer la zone, attend de se voir délivrer différentes autorisations, comme les contrats de concession et le permis d'exploitation.

**19/10 - Grogne des artisans : toutes les matières premières exportées.** Plus de 2 millions de personnes travaillent dans le secteur, qui couvre 13 filières et 114 métiers. Il est confronté aux difficultés d'approvisionnement en matières premières dont presque toutes sont exportées par des étrangers. « Nous ne transformons plus que les déchets et la mauvaise qualité », dénonce la présidente du Syndicat des artisans malgaches professionnels qui vient d'être créé pour protéger les intérêts de ses membres. « Le raphia et les cornes sont expédiés directement en Chine. Les opérateurs étrangers arrivent à proposer des prix deux fois supérieurs au prix sur le marché. Raison pour laquelle les artisans ne trouvent plus de matières premières », a-t-elle expliqué. « Les rabanes et les colliers fabriqués à base de notre ressource locale sont ensuite réexportés à Madagascar », a-t-elle poursuivi. Il en est de même pour le tissu destiné à la confection de nappes brodées. Ce tissu est exporté et transformé à Maurice avant d'être écoulé sur le marché local. Quant à la confection locale, elle est fortement concurrencée et de manière déloyale par la friperie importée. Les artisans se plaignent également de la pénurie de bois de rose. Un projet de décret relatif à l'exportation des bois précieux est en cours d'élaboration. Il stipule que seuls les bois de rose semi-travaillés ou transformés sur place seront autorisés à l'exportation.

**21/10 - Exploitation de phosphate : menace écologique sur les îles Barren situées à 50 km au Sud-ouest de Maintirano.** Jonah Pikulas, ancien chef de région du Melaky et membre du CST, réclame la suspension du permis d'exploitation de phosphorite délivré en 2007 sur ces 7 îles qui recèlent une richesse faunistique et floristique exceptionnelle. Ces activités ne seraient pas aux normes et n'ont été précédées d'aucune étude d'impact environnemental. Une demande a été déposée pour en faire une réserve marine. Le WWF a mandaté l'ONG Blue Ventures afin de dresser l'inventaire des espèces locales.

## ► Trafics de bois précieux

**01/10 - Tous les opérateurs ont déclaré leur stock, selon le chef de région Sava.** Le nombre de déclarants serait proche de 120. Les stocks sont estimés à des milliers de conteneurs, sans plus de précision. La prochaine étape consistera à procéder au comptage et au contrôle de ces bois, avant saisie et mise en vente. Le chef de région a confirmé qu'une partie des sommes collectées sera utilisée pour des projets sociaux et des équipements au profit des populations locales. Quant aux 25 personnes soupçonnées d'être impliquées dans le trafic de bois de rose et qui ont été placées sous mandat de dépôt, le chef de région a affirmé qu'elles ont toutes été libérées : « leurs charges d'inculpation ont été insuffisantes », a-t-il conclu.

**04/10 - « La CITES soutiendra les efforts déployés par Madagascar pour contrôler son commerce de bois et faire en sorte qu'il reste légal et traçable »,** indique un communiqué de l'Organisation. Madagascar sera jugé

sur la traçabilité de l'utilisation de ces fonds exceptionnels, prévient la Banque mondiale, qui se prononce en faveur d'une gestion spécifique. L'argent obtenu par la vente de ces stocks ne devrait pas être versé au Trésor. L'Alliance Voahary Gasy, a pour sa part prévenu que la société civile compte veiller à ce que la transparence soit respectée.

**06/10 - L'ordonnance, portant création à Antananarivo de la juridiction spéciale chargée de poursuivre et de juger les infractions relatives aux bois de rose et d'ébène, a été adoptée en Conseil des ministres.**

L'ordonnance de 8 août 2011 portait réglementation et répression des infractions relatives aux bois de rose et d'ébène. Ses dispositions s'articulaient autour de quatre axes : aggravation du quantum des peines, répression du stockage ou de la détention, de l'achat et de l'exportation de bois de rose et d'ébène ; suppression des circonstances atténuantes et de la faculté accordée aux juges d'ordonner le sursis à l'exécution des peines d'emprisonnement ou d'amende, et enfin mise en place d'une juridiction spéciale. La nouvelle ordonnance ouvre la voie à l'application effective de ces dispositions en mettant en place la juridiction spéciale prévue, dont la création a été vivement critiquée par des juristes<sup>16</sup>. Les observateurs considéraient que ce projet avait été abandonné.

**06/10 - Le Conseil des ministres ordonne le lancement de l'appel d'offres international sur les stocks de bois de rose et de bois d'ébène saisis.** Une décision contestée par plusieurs parlementaires membres de la plateforme des Autres Sensibilités (AS). Ils estiment qu'Andry Rajoelina, qui n'est pas le propriétaire de ces produits, n'a aucun droit de les mettre en vente.

**13/10 - Pour plus de transparence, le Samifin et le Bianco seront partis prenantes dans le processus de vente.** Les produits saisis aux Comores et à Toamasina, soit 1.000 rondins, seront mis en vente prochainement.

**27/10 – Le bois de rose menacé de disparition.** « *La forêt littorale abritant du bois de rose n'occupe plus que 27.000 ha. Si le rythme de trafic qui a défrayé la chronique continue, le bois de rose disparaîtra dans 5 ans* », interpelle Lolona Ramamonjisoa, rédactrice du rapport national sur les ressources génétiques forestières de Madagascar. « *Une régénération artificielle d'espèces de bois de rose est en cours d'étude au silo national des graines forestières pour les générations futures* », avance-t-elle, mais sans actions concrètes, tous les efforts risquent de sombrer. Le rapport doit être remis à la FAO ; il doit servir de base de planification pour la gestion durable des ressources naturelles de Madagascar.

## ► MONDE DES AFFAIRES

**07/10 - L'entreprise française CFAO va racheter l'ensemble des actifs malgaches de l'homme d'affaires réunionnais François Caillé.** La filiale du groupe PPR de François Pinault était sur les rangs pour prendre le relais de son partenaire à Madagascar. Présent en France, à Mayotte, Maurice et Madagascar, le groupe Caillé a accumulé 250 millions d'euros de dettes, qu'il peine à rembourser. CFAO sera le seul maître à bord de la Sicam, société de vente d'automobiles implantée dans plusieurs villes malgaches est actuellement détenue en joint-venture par Caillé (51%) et la CFAO (49%). Elle dispose des licences d'importation exclusives de plusieurs marques (Peugeot, Mitsubishi, Suzuki) tout en étant la maison mère de l'entreprise de location de voitures Somada. A Madagascar, Caillé possède également la Socimex, qui distribue Yamaha et Hyundai, la SIRH, qui gère son patrimoine immobilier, la SME, qui commercialise Canal Satellite, et enfin la SIGM, qui exerce en tant que tour-opérateur.

**21/10 - Environnement des affaires : Madagascar gagne 7 places, passant de la 144<sup>ème</sup> à la 137<sup>ème</sup> place sur 183 dans le classement Doing business 2012 de la Banque mondiale.** Cette amélioration s'explique, selon la Banque, par les réformes apportées dans le domaine de la création d'entreprise et dans la délivrance des prêts. Doing business évalue les réglementations qui influent sur le fonctionnement des entreprises. Il analyse 10 domaines tels que la création d'entreprise ou le commerce transfrontalier. Le classement 2012 concerne les réglementations mises en place entre juin 2010 et mai 2011. Les facteurs politiques, la sécurité, la stabilité macro-économique, la corruption, le niveau de formation ou la robustesse des systèmes financiers n'entrent pas en ligne de compte, ce que déplorent des opérateurs qui se montrent surpris par la progression affichée. La performance de Madagascar s'inscrit dans une tendance générale observée sur le continent africain. Selon la BM, 36 pays sur 46 ont amélioré leur réglementation des affaires. Au niveau mondial, 163 pays ont rendu leur réglementation plus favorable aux entreprises. La qualité et l'amélioration de la fourniture d'électricité figurent désormais dans la liste des critères pris en considération et pour ce critère Madagascar n'arrive qu'en 179<sup>ème</sup> position, ce qui n'est guère surprenant compte tenu des graves difficultés auxquelles doit faire face la société publique Jirama. L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) est en charge de l'amélioration du climat des affaires. La création d'entreprise se fait au niveau du « *Guichet Unique* ».

<sup>16</sup> Cf revue de presse septembre 2011 p 34 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2011/09/30/22193662.html>

**25/10 - L'Union des CCI de l'océan Indien va œuvrer pour la reconnaissance internationale de Madagascar.** Le président de cette importante institution, qui vient d'inaugurer le 7<sup>ème</sup> Forum économique des îles de l'océan Indien à Tolagnaro, estime que les sanctions dont le pays fait l'objet ne sont plus justifiées. Le Premier ministre démissionnaire déclare : « *l'absence de reconnaissance nous freine beaucoup, alors que notre objectif est de couvrir l'océan Indien en terme d'approvisionnement* ». Le forum, qui réunit près de 300 participants, est perçu par le pouvoir comme le signe encourageant d'un retour de la Grande Ile dans l'espace économique régional. L'Union des CCI milite pour un renforcement de l'intégration régionale qui devrait à terme combler les écarts de développement des pays de la zone.

## ► DIVERS

**10/10 - Un nouvel arrivage de riz bon marché [« *vary mora* »] est attendu, déclare la ministre du Commerce.** Des négociations sont en cours avec l'Inde et le Pakistan. Le prix de vente sera de 1.000 Ar le kg sur tout le territoire. Pour le moment, la distribution se fait auprès des 192 fokontany de la capitale, avec une fréquence hebdomadaire.

**13/10 - Les importateurs de riz demandent à l'État de clarifier ses intentions en matière d'importation. L'approvisionnement en période de soudure en dépend.** Le spectre de la grande flambée du prix du riz du début de l'année 2010 revient. Des hausses importantes ont été enregistrées ces derniers temps sur les marchés. Le ministère du Commerce a convoqué les opérateurs de la filière pour faire le point. Ces derniers ont fait part de leur inquiétude et demandé à l'Etat de clarifier sa position. Ils lui reprochent de ne pas avoir de politique de gestion de la filière, de se limiter à une politique de prix et de devenir lui-même importateur. La même situation a déjà été à l'origine d'une grande pénurie de riz en 2005. Outre la crise politique qui a entraîné un appauvrissement de la population, la riziculture subit de plein fouet les impacts du changement climatique. Une baisse de la production nationale est à craindre et la saison rizicole 2011-2012 est plus que jamais incertaine. Les consommateurs commencent à constituer des stocks de précaution, ce qui ne pourra que perturber un peu plus le marché.

**06/10 – Ministère de l'Education nationale : seuls 2.000 fonctionnaires pourront être recrutés cette année alors que les besoins sont estimés à 16.000.** Le ministère ne dispose pas du budget nécessaire. Outre les enseignants sortants des Centres Régionaux de l'Institut National de Formation Pédagogiques ainsi que les maîtres FRAM, le recrutement concernera également les techniciens de l'Enseignement. Les maîtres FRAM seront recrutés par le ministère en fonction de leur niveau d'études et de leurs diplômes. Les postulants peuvent ne pas posséder le baccalauréat.

**13/10 - Aucun financement extérieur n'a été pris en compte dans le projet de loi des Finances 2012.** La politique de rigueur est maintenue, les investissements publics seront limités au strict nécessaire. Si Madagascar bénéficie de nouveau d'un financement de la part des bailleurs traditionnels au cours de l'exercice budgétaire 2012, alors « *le gouvernement d'union nationale procédera aux ajustements nécessaires par le truchement d'un projet de loi de Finances rectificative* », annonce le gouvernement. En l'absence de financement des bailleurs de fonds, les recettes douanières resteront la principale ressource financière de l'État. Le projet de loi de finances prévoit un taux de croissance de l'ordre de 2,8% (0,8% en 2011) et un taux d'inflation de 7,7% (7,8% en 2011). En matière de hausse des prix, la prévision paraît optimiste : selon l'Instat, l'indice des prix à la consommation, a connu, en glissement annuel, une hausse de 9,4% et le FMI prévoit pour 2011 un taux à deux chiffres (10,3%). Le pays est loin des taux de croissance enregistrés avant la crise politique et des taux que connaît actuellement le continent africain. Les taux honorables des années précédant la crise de 2009 n'ont pourtant pas servi à faire reculer la pauvreté de manière significative. En 2005, les pauvres représentaient encore 68,7% de la population, alors que dès 2003 la croissance avait été supérieure à 4,5% l'an. Elle a même culminé à 7,1% en 2008.

**24/10 – Budget 2012 : chasse aux importateurs illégaux et lutte contre les activités informelles.** L'administration fiscale entend aussi mettre fin aux transactions illicites, surtout dans le domaine des importations. « *Divers produits sont mis en vente, sans que l'on en sache la provenance, et en général dans le circuit informel. Des actions viseront ces activités informelles pour les intégrer dans le formel* », déclare une source auprès du ministère des Finances et du Budget. Les gros commerçants importateurs dépourvus d'autorisation seront la cible privilégiée. Ce sont eux qui alimentent le petit commerce informel de rue qui a explosé depuis le début de la crise politique. Les produits importés, dont la date de péremption est proche ou déjà atteinte, sont négociés à prix cassés dans les pays producteurs. La lutte contre les ventes sans facture, qui permet d'échapper à la TVA, sera également renforcée.

**20/10 – Conséquence directe de la crise politique : baisse de 20% des importations en valeur en 2010.** Selon le ministère de l'Economie, « *c'est essentiellement le résultat de la réduction de nos biens d'équipement, aussi bien en volume qu'en valeur, respectivement de -21 % et -44,4 %* ». Le ministère souligne que ces biens représentent « *43 % de la valeur totale des importations* ». L'année 2010 a en effet été marquée par la baisse des investissements. La suspension de l'aide budgétaire par les bailleurs de fonds en est en grande

partie la cause. L'État a mené une politique d'austérité et a ainsi réduit d'une manière importante le fonds destiné aux travaux publics. Il est fort probable que la situation ne se sera pas améliorée en 2011.

**21/10 - Banque mondiale : les dépenses publiques malgaches à la loupe.** L'équipe de la Banque dirigée par Jacques Morisset, en collaboration avec les partenaires au développement et les autorités malgaches ont procédé à la revue des dépenses publiques après plus de deux ans de crise politique, marquée par le retrait des principaux bailleurs de fonds suspendant de ce fait les appuis budgétaires dès la fin de l'année 2008. La chute des revenus et des financements extérieurs a entraîné des coupes dans les dépenses publiques pour ne pas aggraver le déficit des comptes. De ce fait, l'Etat ne pèse plus que pour 6 à 8% de l'économie nationale et ses activités de développement sont restreintes. On a vu diminuer de 20% en terme réel les dépenses publiques entre 2008 et 2010. En outre, le PIB par tête est tombé cumulativement de 7 à 8% entre 2009 et 2011. Les budgets d'investissement, qui représentent environ 40% des dépenses publiques, ont constitué la principale variable d'ajustement des finances publiques à la baisse des ressources. Le budget d'investissement de Madagascar est l'un des plus faibles au monde. Son montant total n'est que de 400 millions de dollars par an. Et entre les années 2007 et 2010 il a chuté de moitié en terme réel. Les financements extérieurs ont chuté de 1.016 à 306 milliards Ar de 2008 à 2010 mais restent néanmoins prédominants (40-50% du budget, voire 70% si l'on y inclut les apports de Wisco en 2010). Dans la note présentée par Jacques Morisset, il est relevé que la Grande Ile a une pression fiscale parmi les plus faibles du monde (en moyenne 11%). La couverture de l'assiette fiscale de la TVA s'avère également loin de celle des autres pays africains (22% pour Madagascar, alors qu'elle atteint par exemple 47% au Sénégal, 45% au Mozambique ou 79% à Maurice).

**27/10 - Message d'alarme de la Banque mondiale. Madagascar fait partie des pays à risque très élevé de fragilité.** La Banque suggère aux décideurs d'anticiper avant qu'il ne soit trop tard. Faible pouvoir du gouvernement, cadre sécuritaire et légal insuffisant, et administration peu efficace. Ces critères d'États fragiles sont de plus en plus perceptibles à Madagascar selon les études menées par les économistes de la région Afrique de la Banque. « *L'indice de fragilité se situe entre 1 et 6. Un pays est considéré comme fragile s'il se situe au dessous de 3,2, or Madagascar est actuellement à 3,4* » indique l'économiste en chef. Cette situation « *prend essentiellement racine dans la faiblesse du taux de croissance économique, le niveau de la pauvreté, une crise structurelle de la gouvernance et le manque de transparence dans la gestion des biens publics* ». Pour la BM, l'aide extérieure « *est productive si et seulement si elle est investie de manière à permettre à ces pays de s'attaquer aux causes premières d'instabilité politique, d'insécurité et de corruption* ». Or selon Hugues Rajaonson, économiste malgache, qui participait aux échanges avec les économistes de la Banque, « *les aides n'arrivent pas toujours dans leur intégralité à destination* ». Le rapport indique que « *dans un contexte de réduction de l'aide au développement et des mesures d'austérité, les activités de rente et d'économie monétaire deviennent monnaie courante dans un pays doté de ressources* ». D'où l'exemple concret de « *l'exploitation sauvage et illégale des bois de rose et le manque de transparence dans la distribution des permis et concessions minières* ».

**17/10 - Le Koweït recrute 1 000 employés de maison.** Après la Jordanie, une délégation du ministère de la Fonction publique, du Travail et des Lois sociales a effectué une mission au Koweït. Elle a pu s'enquérir de la situation des travailleurs étrangers dans ce pays arabe. « *Contrairement à la Jordanie où les Malgaches travaillent dans des entreprises franches, le Koweït recrute surtout dans les travaux domestiques. Après enquête, la délégation malgache a constaté qu'envoyer des travailleurs dans ce pays constitue une opportunité* », a déclaré le ministre, Henri Rasamoelina. Une famille koweïtienne emploie jusqu'à trois domestiques, une situation qui peut rassurer les Malgaches désireuses de travailler dans ce pays, affirme-t-il. Le recrutement des travailleurs malgaches est effectué par une unique agence de placement. « *Le ministère peut ainsi faire des suivis réguliers* », poursuit le ministre. Les postulants doivent posséder des bases en anglais et avoir des connaissances sur la religion musulmane. Une trentaine d'employées doivent quitter le pays avant la fin du mois.

**18/10 - APE : Madagascar continuera d'accéder au marché de l'UE.** L'accès au marché européen en franchise de douanes constitue un important avantage pour les pays ACP qui en bénéficient. Mais faute d'avoir rempli les conditions requises pour en bénéficier, certains pays en seront exclus. Ce qui n'est pas le cas de Madagascar. L'UE vient de déclarer le maintien de la Grande Ile dans la liste des bénéficiaires du règlement de 2007 sur l'accès au marché. Ce règlement avait accordé au 1er janvier 2008 un accès en franchise de douanes aux produits des pays qui ont conclu un Accord de partenariat (APE) intérimaire avant le 31 décembre 2007. Madagascar avait notifié à la Commission européenne le 23 juin 2011 son acceptation d'appliquer provisoirement l'Accord intérimaire. Le pays est donc maintenu avec 17 autres pays au-delà de la date du 1er janvier 2014.

**27/10 – AGOA : le ministre de l'Economie, Pierrot Rajaonarivelo, veut relancer les négociations.** « *Le devoir citoyen exige que, aujourd'hui même, l'engagement soit pris pour mobiliser toutes les parties prenantes afin de réinscrire Madagascar dans le registre de l'AGOA* », évoque-t-il. Il incite à la relance des pétitions transmises aux autorités américaines par les employés touchés par la perte de l'AGOA, dispositif qui avait permis la création de 400.000 emplois. La Grande Ile était aussi, selon le ministre, le deuxième exportateur de textile de

l'Afrique subsaharienne. Selon les récentes enquêtes sur les entreprises franches de confection, la crise politique a entraîné plus de perte que la contraction de la demande mondiale. Ainsi, la politique est responsable de la baisse de 63% des exportations des entreprises textiles vers les Etats-Unis. Les exportations de vêtements sur le marché américain ont chuté de 223,4 millions de dollars en 2009 à 58,2 millions de dollars en 2010. Exclue de l'AGOA pour cause de putsch ou d'« *accession anticonstitutionnelle au pouvoir* », 4 pays africains ont été réintégrés par décret signé de Barack Obama : la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Niger. Deux pays sont encore suspendus en attendant des avancées démocratiques plus convaincantes : Madagascar et la RDC.

---

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Madagascar Matin, Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Orange.mg, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo, SlateAfrique, Afriqueinfos

Taux de change : au 29/10/2011, 1 euro = 2934 Ariary (cours pondéré)